



FENiCS



UN PLAN D' ACTIONS POUR L' Avenir

Atelier de
Territoire

BIDARRAY



Les Ateliers de Territoire FENICS sont avant tout une aventure humaine !

La démarche fait le pari de mettre le collectif au service du projet.

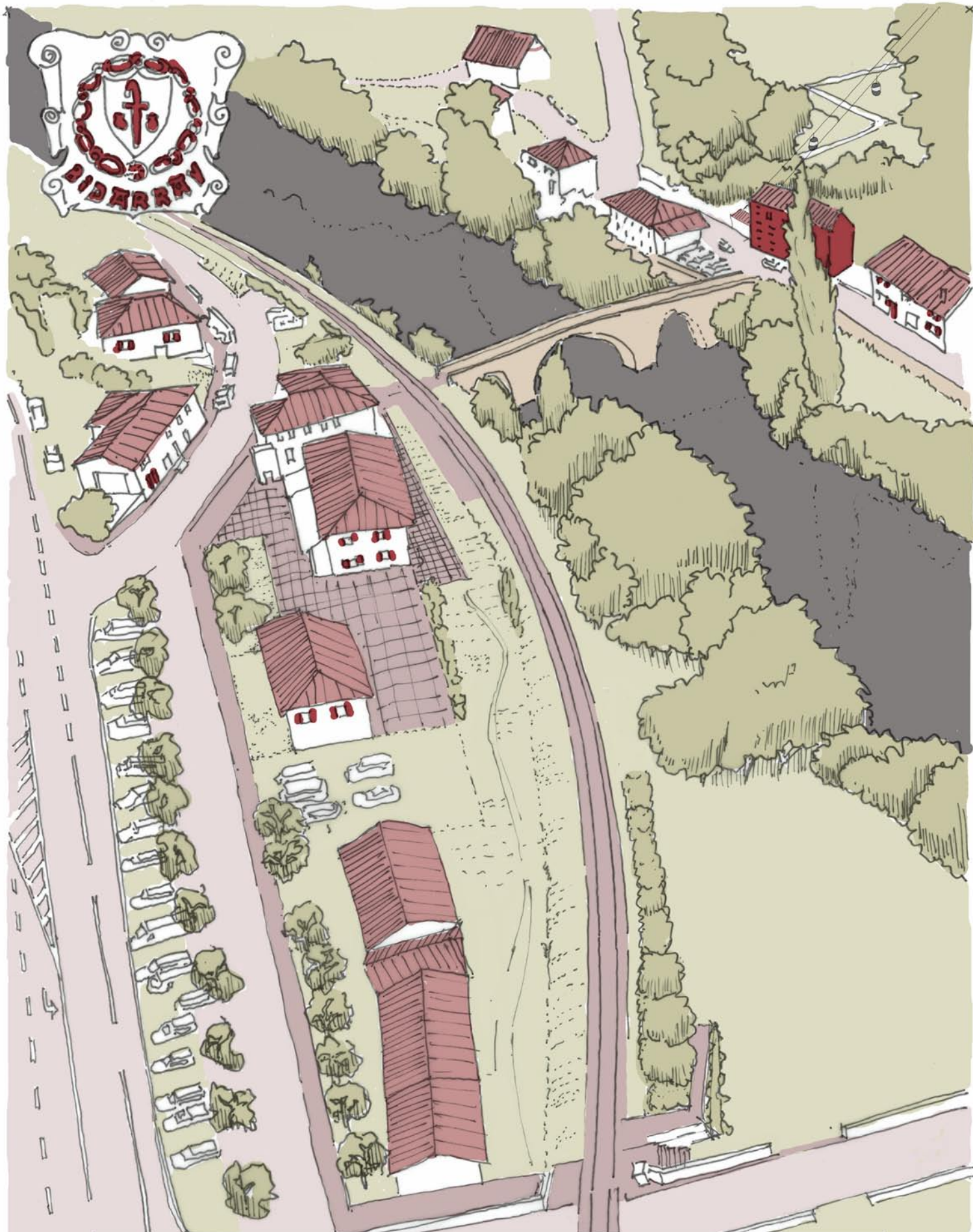
Le sens du collectif est fondé sur une participation active des habitants, des élus de la commune, et des techniciens du territoire.

La parole des « experts » du territoire est ainsi placée au cœur de la réflexion, puisqu'ils sont ceux qui vivent, pratiquent et font vivre ce territoire. Ils seront surtout, demain, ceux qui mettront en œuvre les actions imaginées lors des Ateliers. Ils sont peut-être ceux qui seront là ou reviendront en 2050 s'étonner de l'évolution de Bidarray (cf. La BD « Trois heures à Bidarray en 2050 »).

En effet, au-delà de l'intérêt de la méthode et de l'engouement des intéressés, l'objectif de FENICS est de bâtir une feuille de route pour la commune. Puisqu'il n'est « pas de vent favorable à celui qui ne sait où il va », ces travaux doivent aussi servir à rendre lisibles les potentialités du territoire, et constituer ainsi les premiers jalons de la mise en œuvre d'un projet cohérent.

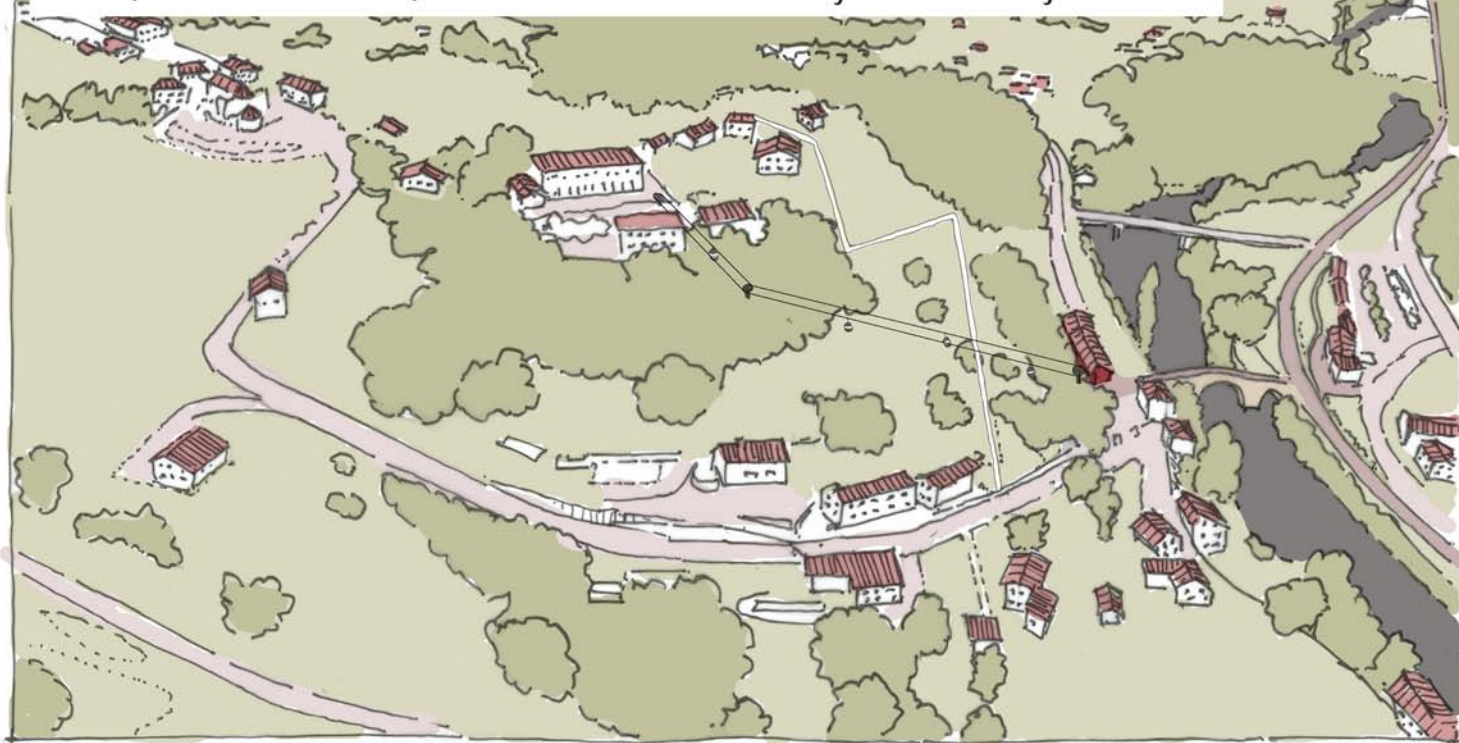
Après une phase de diagnostic partagé durant laquelle toutes les idées, volontairement sans filtre, ont pu être avancées, le travail collaboratif a consisté à confronter les options et envies de chacun au réalisme des moyens, et surtout à la contrainte de la hiérarchisation des actions : quelles priorités devons-nous établir ? Quelles actions pouvons-nous lancer immédiatement ? Quelles expérimentations seront nécessaires avant de lancer des études techniques plus opérationnelles ?

Aussi, l'intensité de l'implication habitante mêlée à la technicité de l'ingénierie des collectivités et des structures présentes a permis la réalisation de ce plan d'actions, qui est la première pierre d'un projet global de développement de Bidarray. Il pourra ainsi être amendé, modifié, complété, étendu, mais son socle solide de partage et deco-conception permettra assurément d'avancer désormais en terrain connu.



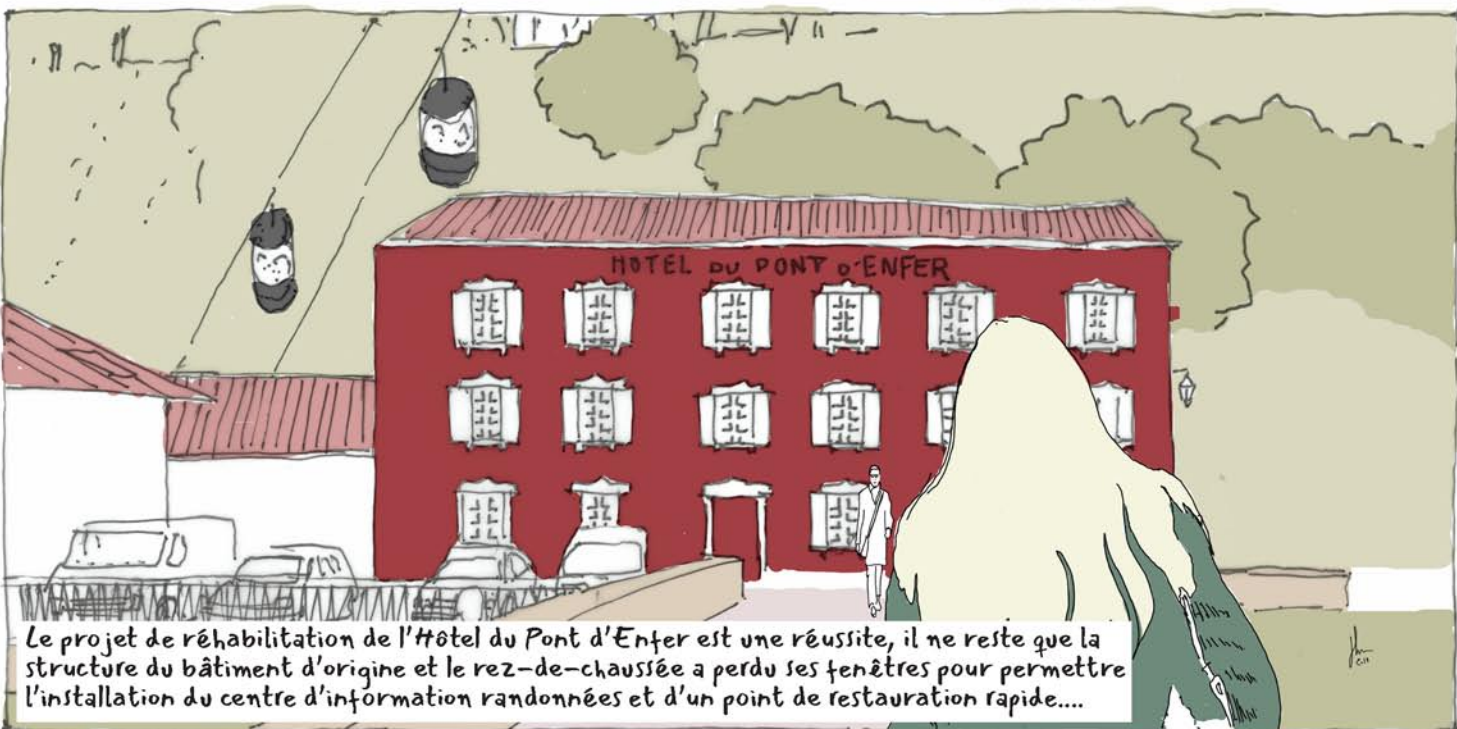
Trois heures à Bidarray en 2050
«illustration prospective de paroles d'habitants...»

Je ne suis pas revenu à Bidarray depuis 30 ans. Depuis tout ce temps, cette commune a bien évolué en faisant avancer ses projets : création d'un jardin des berges en lien avec l'activité de rafting, mise en place d'une télécabine pour assurer la liaison entre le village haut et le village bas...



Dans les années 2000, il n'y avait pas d'entrée de ville et encore moins d'aire de stationnement public.

Le projet de la halte TER est le premier projet de valorisation du bas du village. Le réaménagement fait oublier qu'autrefois la route départementale traversait cette partie du village.



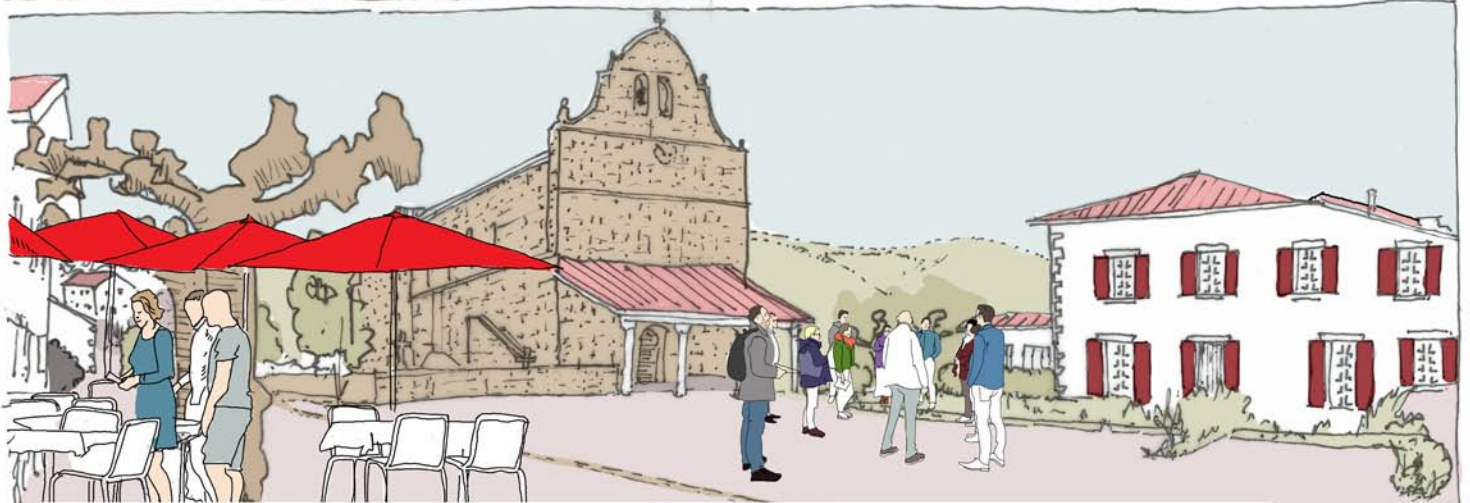
Le projet de réhabilitation de l'Hotel du Pont d'Enfer est une réussite, il ne reste que la structure du bâtiment d'origine et le rez-de-chaussée a perdu ses fenêtres pour permettre l'installation du centre d'information randonnées et d'un point de restauration rapide....



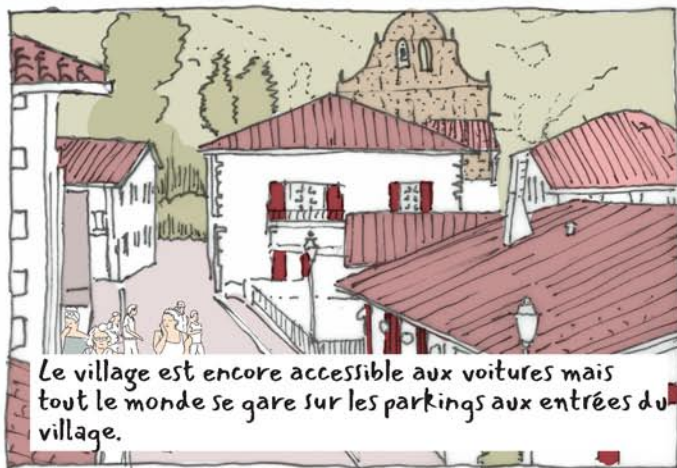
.... faire arriver la télécabine dans la cour d'école, c'était un peu provocateur mais ça se passe très bien !



.... l'église est d'origine médiévale. Le chœur, le chevet à arcatures et le portail à l'entrée sont du XII^e siècle. Des parcours patrimoniaux permettent de découvrir et de comprendre l'histoire du village.



Difficile d'imaginer aujourd'hui que cette place servait de parking autrefois ... C'est devenu un point de passage incontournable sur le chemin de St Jacques par le littoral.



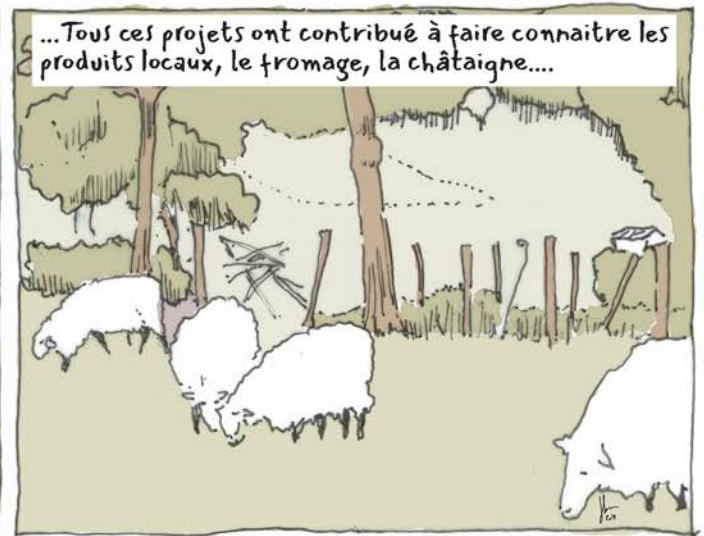
Le village est encore accessible aux voitures mais tout le monde se gare sur les parkings aux entrées du village.



La suppression des gradins avait permis de créer un cheminement sécurisé pour les enfants

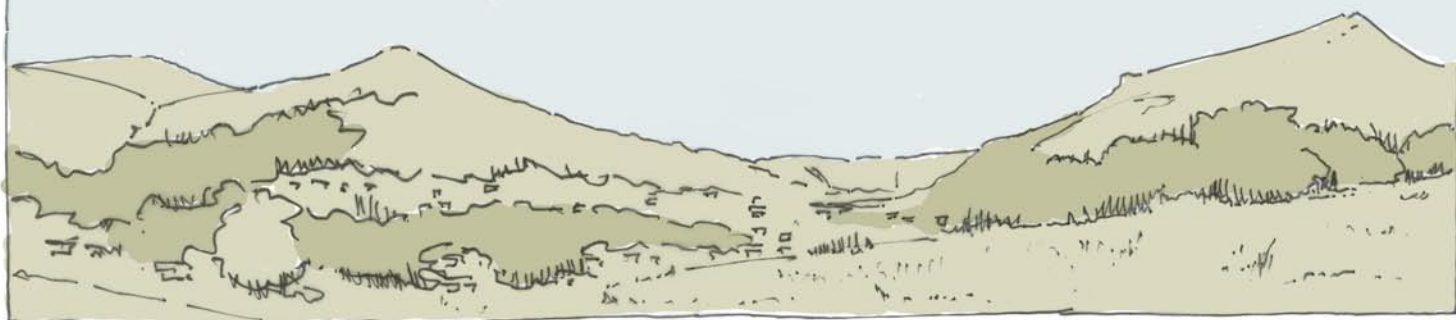


La création de la halle couverte et du jardin en belvédère sont des idées d'habitants suite à une démarche participative portée par le Département 64



... Tous ces projets ont contribué à faire connaître les produits locaux, le fromage, la châtaigne....

Les aménagements et les tables d'orientation permettent d'apprécier les paysages. Avant c'était un lieu privatisé par quelques camping-cars. Les vues panoramiques et la lumière attirent les photographes, ils ont remplacé les peintres



Cela fait 3h que l'on visite le village, il faudra revenir pour découvrir le patrimoine protohistorique que l'on trouve en montagne. Avec une fréquence de train toutes les 30 minutes, c'est vraiment aux portes de Bayonne.



Agréable cette descente à pied par ce chemin communal. Le travail paysager de ces escaliers est une réussite....

Auteurs : J. Le Roux / MP Barré Scénario : Tous les participants FENICS

SOMMAIRE

I - Introduction

1-1 Eléments de contexte

1-2 La démarche FENICS

1-3 1-3 La recette : - l'Atelier de Territoire
 - la vidéo

II - Diagnostic

2-1 La vitalité relative de la commune

2-2 Le portrait de territoire

2-3 L'Atelier 1

2-4 Le diagnostic en marchant

III - Les enjeux du territoire

IV - Plan d'actions

4-1 L'Atelier 2

4-2 Fiches action

Action 1 - Organisation des flux/Stationnement/Espaces publics

1-1 Village bas/RD 918

1-2 Village haut - liens haut et bas

1-3 - Signalétique

Action 2 - Patrimoine

2-1 Bâtiment Onddoenea

2-2 Parcours patrimonial

Action 3 - Vacance du bâti

Action 4 - Valorisation des produits locaux

Action 5 - Coopération transfrontalière

Action 6 - Vie de quartiers - Liens et connexions

Ressources diverses

V - Conclusion

VI - Annexes

(sur support numérique)

I - INTRODUCTION

1-1 Eléments de contexte

La commune de Bidarray est engagée depuis plusieurs années dans une réflexion globale d'aménagement de son territoire. Son attractivité, assurée par des atouts naturels remarquables, induit d'une part une valorisation (notamment de l'entrée du village), d'autre part une gestion de l'accueil compatible avec la nécessité de préserver son aspect confidentiel, qui participe au cadre de vie et au bien-être de ses habitants.

La commune a répondu à un appel à manifestation d'intérêt lancé par le Département des Pyrénées-Atlantiques et a ainsi adhéré à la démarche FENICS, accompagnée par des professionnels du développement, et associant les habitants à une réflexion sur le devenir et la mise en valeur du village, dans un temps relativement court (mai-décembre 2019).

Les réflexions initiées par la commune et la participation citoyenne ont permis d'établir ensemble et de façon adaptée, un plan d'action pour l'avenir.

1-2 La démarche FENICS, c'est :



- L'idée de fédérer les réflexions que peuvent mener, sur l'aménagement et le devenir de la commune, les élus, les habitants, les usagers, et les experts de l'aménagement du territoire (comment assurer à la commune une dynamique à long terme, faire de Bidarray une commune où il fait bon vivre, où l'accueil est en adéquation avec la préservation de l'aspect confidentiel du village).
- Éviter que les sujets soient traités sans lien les uns avec les autres, et aborder la réflexion de manière concertée et participative, dans un souci de cohérence entre plusieurs objectifs (économiques, urbanistiques, sociaux, environnementaux, touristiques...).
- Identifier les forces et les faiblesses du territoire, réfléchir aux actions possibles à mettre en œuvre, conduire des actions « tests » le cas échéant, établir un plan d'action partagé à court, moyen et long termes.

1-3 La recette FENICS

Les ingrédients :

**une volonté politique locale, une participation active,
une équipe pluridisciplinaire**

Les ustensiles :

**l'outil vidéo, des ateliers de territoire dynamiques,
des expérimentations, un espace collaboratif**

Un rythme de travail soutenu :

**3 Ateliers de territoire
1 marche (diagnostic en marchant)
6 réunions du groupe local de travail
6 réunions de l'équipe socle
Des réunions préparatoires
(animation des ateliers et points enjeux)**

- **L'Atelier de Territoire** : une réflexion et des axes d'orientation partagés.

Deux ateliers publics ouverts à tous et animés par les structures d'ingénierie du département qui composent l'«équipe socle» du projet (CD64, AUDAP, CAUE, EPFL et AaDT), avec l'appui de la société Contacts Consulting.

Ils ont permis de relever l'ensemble des enjeux publics et privés, individuels et collectifs, et de partager une vision du territoire pour l'avenir.

Atelier 1 - 24 mai 2019

Elaboration d'un diagnostic partagé.

Atelier 2 - 15 octobre 2019

Des éléments de diagnostic au plan d'actions.

Entre les ateliers :

Des réunions du groupe de travail local composé d'élus, de représentants des habitants et des membres de l'équipe socle FENICS,

Un diagnostic en marchant organisé en août 2019,

Une réunion dédiée aux parcours patrimoniaux,

Des réunions de travail technique de l'équipe socle.

Les supports d'animation des ateliers, le compte rendu de la marche ainsi que les photos et vidéos réalisées sont présentés en annexe du présent document (support numérique).

• La vidéo : un outil incontournable de la démarche

- Outil de communication : un micro trottoir préalable au 1^{er} atelier informe les habitants de la démarche et de la date de la réunion publique. Un balayage du territoire par drone donne une vision nouvelle et souvent positive de son territoire.

- Support d'animation : la projection publique du micro trottoir transmet la vision du territoire par les personnes interviewées. Outre l'effet d'attraction qu'elle produit, elle encourage à interagir et à participer rapidement aux échanges et permet de partager en mode débat les questions essentielles relatives aux attentes de la population.

- Support d'illustration : la vidéo est présente tout au long du déroulé du travail des ateliers et permet un retour et une reconnaissance du travail accompli.



Source: Aldudararak Bideo

II - DIAGNOSTIC

Le diagnostic est une étape essentielle de la démarche. Il repose sur la participation de tous les acteurs, sur la confrontation des points de vue et la recherche de solutions communes.

C'est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, les points faibles et les potentialités du territoire. Il permet d'en définir les atouts et les attentes, pour faire ressortir les enjeux et les axes de progrès.

La collecte et l'analyse des données se sont appuyées sur :

- Les documents et éléments de diagnostics existants.
- Une approche du territoire et des élus par l'équipe socle FENICS (acte de candidature à la démarche, pré rencontre (19 février 2019) et visite du territoire (22 mars 2019)).
- La parole des habitants (micro trottoir vidéo).
- La parole et le travail des participants à l'Atelier de Territoire N°1 du 24 mai 2019 et au diagnostic en marchant du 27 août 2019).

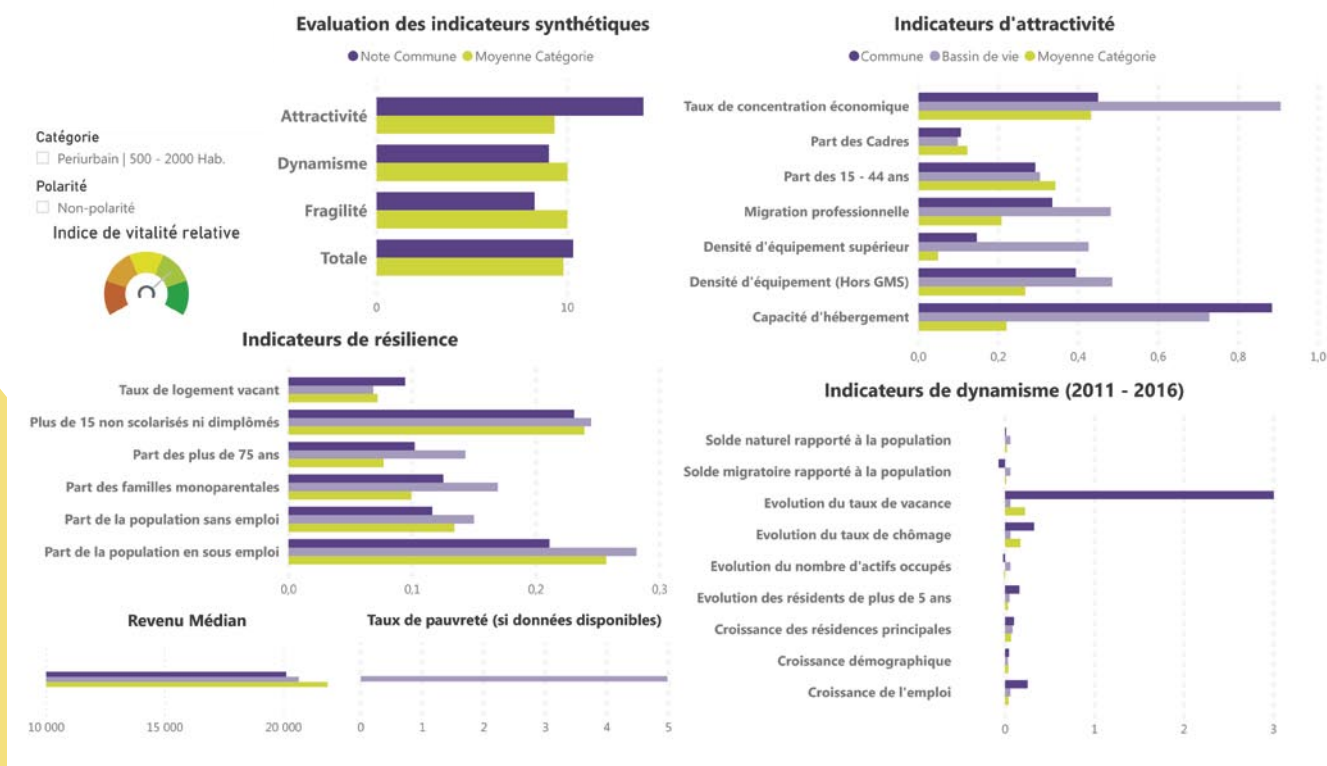
2-1 La vitalité relative de la commune

L'AUDAP a développé une méthode qui permet de mesurer la vitalité d'une commune par rapport à celle de toutes les communes de même « catégorie » (strate démographique et territoire : urbain, périurbain, et rural).

La vitalité est définie à travers 24 indicateurs qui peuvent être scindés en trois dimensions : attractivité, dynamisme et résilience. Chaque indicateur donne une note à la commune par rapport aux communes de sa catégorie.

La commune de Bidarray présente un indice de vitalité relative « au-dessus de la moyenne » de sa catégorie (commune entre 500 et 2 000 habitants et de type périurbain). Elle bénéficie de critères d'attractivité plus importants que les communes de sa catégorie :

- une présence d'équipement supérieure.
- une capacité d'hébergement importante traduisant une attractivité touristique évidente.



Cependant, certains points de vigilance sont à noter :

- une évolution importante du taux de vacance,
- une part plus importante des plus de 75 ans,
- une part plus importante de familles monoparentales.

La trajectoire démographique de la commune de Bidarray a été portée depuis 1968 par le solde migratoire. Depuis 2006, le solde naturel remonte et traduit l'arrivée de population plus jeune sur le territoire. La pyramide des âges décrit un déficit parmi les 15 - 29 ans (formation et premier emploi).

2-2 Le portrait de territoire

Un village de Basse Navarre bien ancré sur le territoire

- Une commune à 45 minutes (35 km) en voiture des services du cœur d'agglomération
- À 20 minutes (20 km) de Saint-Jean-Pied-de-Port.
- La RD 918 comme infrastructure principale d'accès au territoire.
- Une halte TER sur la ligne Bayonne / Saint-Jean-Pied-de-Port.
- Des horaires et une fréquence du TER non adaptés.
- Desserte par le réseau interurbain, un point d'arrêt sur la RD.
- Une entrée de ville « intime ».
- Absence d'information sur la localisation du centre.

Le réseau viaire principal



Une inscription discrète du village dans le paysage ...

- Située au pied de l'Iparla, la commune de montagne est transfrontalière de la Navarre.
- Les limites avec la Navarre sont à l'ouest et passent par des espaces naturels comme l'Iparla et la vallée du Bastan.
- Une identité en lien avec le cadre de vie.
- Un contexte vecteur d'activités et d'attractivité (agriculture, tourisme, loisirs. . .).

Une commune économiquement dynamique et attractive

- Un territoire qui accueille de nouveaux habitants depuis les années 2000 : de 4 à 13 habitants par an en moyenne. La population municipale était de 692 habitants en 2017

- Un dynamisme démographique qui rajeunit la structure de la population communale mais la population est néanmoins vieillissante.
- Un niveau d'équipements publics satisfaisant et de qualité : école primaire bilingue, trinquet, fronton, salles communales.
- Du foncier mobilisable en centre bourg pour l'accueil de nouveaux habitants
- Une offre de commerces, de services et d'hébergement hôtelier, de gîtes et gîtes de groupes.
- Une réserve foncière suffisante pour poursuivre le projet d'accueil de nouveaux habitants à court terme.
- Un renforcement du bas du village à fort potentiel : ancien Hôtel du pont d'enfer, halte ferroviaire, capacité de stationnement, valorisation d'entrée de ville « effet vitrine».
- Une rupture topographique entre les deux quartiers centraux.
- Une relation à renforcer malgré les deux voies d'accès et un cheminement piéton.



Un patrimoine bâti et naturel comme vecteur d'attractivité touristique

- Une commune chargée d'histoire et riche en patrimoine architectural
- Un patrimoine bâti « vivant » Reconversion en gîtes, maintien de l'activité agricole . . .
- Un patrimoine naturel remarquable.
- Des points de vue remarquables.
- Des paysages supports d'activités (élevage, agriculture . . .).
- Des activités touristiques et de loisirs prenant appui sur ce patrimoine.
- Une affirmation d'une vocation touristique et de loisirs : départs de randonnée (GR10), trail, rafting (avec une fréquentation de 60 000 personnes par an).

Le bâtiment Onddoenea, « Hôtel du pont d'enfer » en attente d'une nouvelle vie.

- Une localisation stratégique dans le quartier Karrika, visible depuis la route départementale.
- Des intentions de projets de réaménagement de l'espace public de part et d'autre de la Nive.
- Une absence d'activité dans le bâtiment préjudiciable (mauvais état de conservation).
- Un immeuble étroit à flanc de colline difficile à réinvestir (coût/complexité/ . . .).
- Une programmation à affiner.



Source : Aldudarrak Bideo



Source : jlr, AUDAP

2-3 L'Atelier de Territoire 1 du 24 mai 2019

Le temps d'immersion et de préparation

La présentation de la candidature de Bidarray et des objectifs communaux en faveur de la revitalisation.

La démarche sur Bidarray a commencé par la rencontre du maire qui a exposé le projet communal en faveur de la revitalisation de sa commune :

- Un PLU qui affirme des priorités agricoles et environnementales.
- Une réflexion en cours sur un parcours patrimonial.
- Un projet de revitalisation du bas du village.
- Un projet de développement autour de la châtaigne.

La découverte du territoire

La visite de Bidarray par l'équipe socle FENICS, composée des représentants du Conseil Départemental 64, de l'AUDAP, du CAUE, de l'EPFL, d'Aldudarrak-Bideo et de Contact Consulting, et accompagnée par les élus locaux a permis de parcourir le village rue, de la mairie à l'école. Cet espace est communément appelé «le Bourg Haut».

La suite de la visite s'est poursuivie dans «le Bourg Bas» sur le site d'implantation d'un futur lotissement et la visite du bâtiment Onddoenea.

Les interviews filmées d'habitants

- Les interviews ont été réalisées par Aldudarrak Bideo sur une trame de questions partagée en groupe de travail.
- Les premiers éléments de diagnostic sont une synthèse du diagnostic du PLU, des études réalisées sur la commune et du portrait de territoire réalisé par l'AUDAP.

2-3 L'Atelier 1 du 24 mai 2019

Parole aux habitants



« la création d'un marché local hebdomadaire, ce serait intéressant ».



« il manque un lieu pour proposer les produits locaux à destination des habitants de Bidarray et des gens de passage ».



« pour améliorer le lien entre le haut et le bas, je verrais bien un parcours pédestre qui ferait découvrir la beauté de Bidarray ».



« garder propre, nettoyer (...), recréer le parking pour que les gens puissent se garer (...), créer une piste cyclable »



« c'est la vie du bourg qu'il faut renforcer »



« on est envahi de voitures très mal garées le long de la route »



« Essayer de faire des repas de la cantine scolaire avec les produits locaux »



« le futur sera en partie lié à la transition énergétique et écologique du village »



« il faudrait améliorer le site des départs et arrivées des bus au parking Noblia »



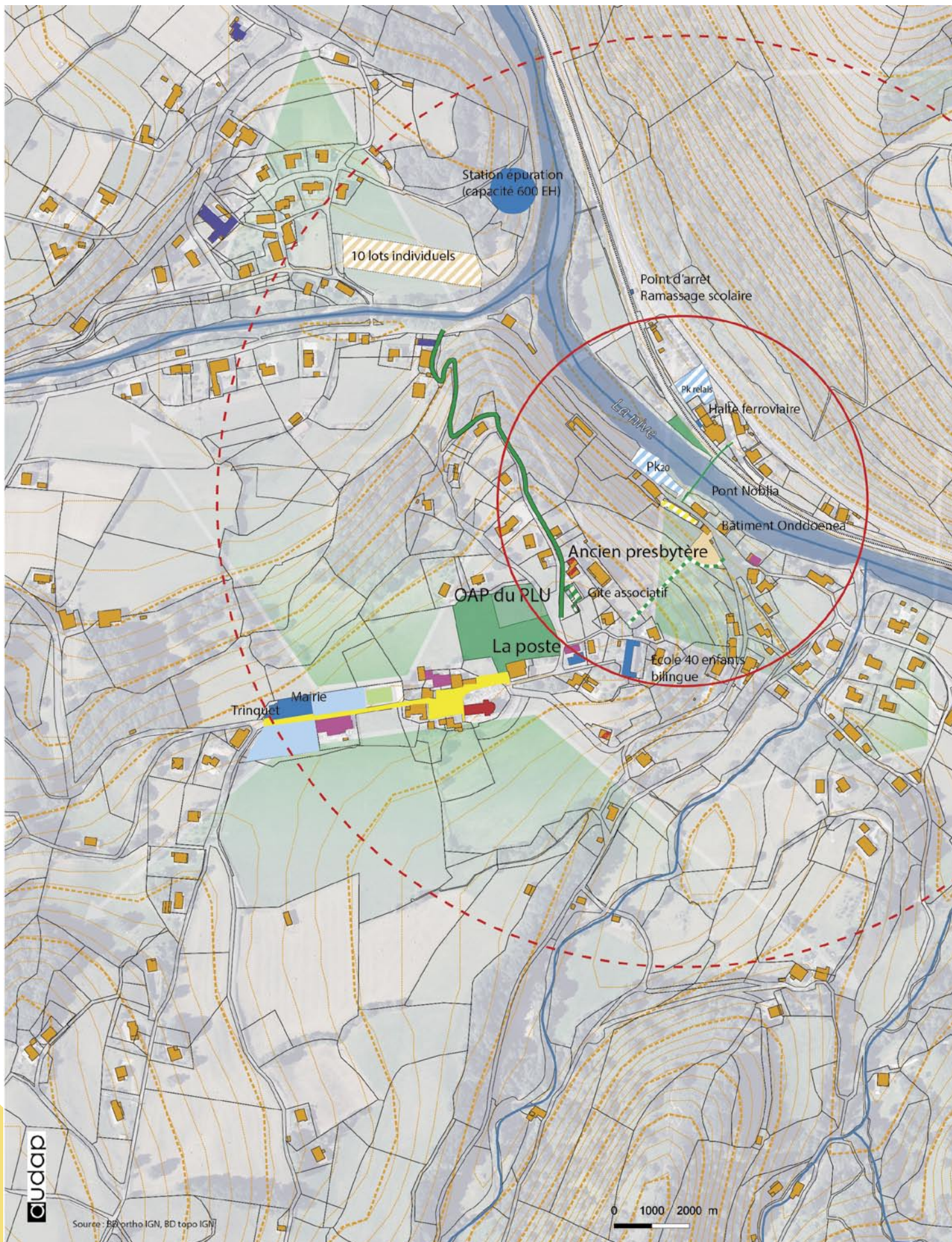
« ce serait intéressant de remettre l'ancien hôtel à ses dimensions antérieures, en tenant compte des pierres d'angle »

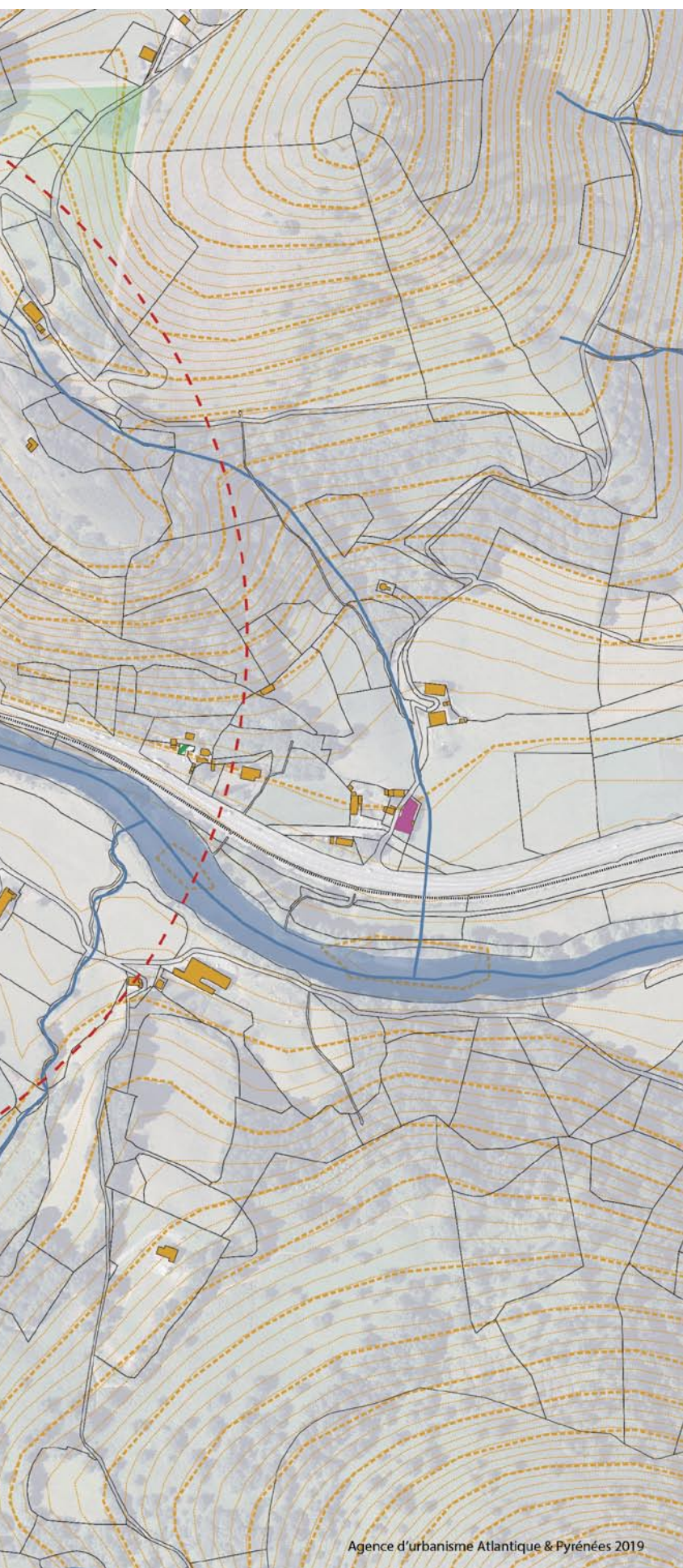


« A Aire Zabal, on reçoit beaucoup de randonneurs et de pèlerins qui nous demandent de la restauration rapide »



« pour que les gens se retrouvent un peu plus en bas, il faudrait mettre des services à Onddoenea, des commerces... »





-  Bâtiment remarquable
-  Local d'activités
-  Local agricole
-  Commerce
-  Terrain de sport
-  Equipement / Service
-  Espace public aménagé
-  Projet de lotissement (10 logements)
-  Bâti à vendre
-  Terrain communal
-  Secteur de projet (réflexion en cours)
-  Projet de parking (réflexion en cours)
-  Parking
-  Stationnement linéaire
-  Point de vue

-  Gîte
-  Bâtiment remarquable
-  Autre bâtiment remarquable

-  Courbe de niveau 5m
-  Courbe de niveau 20m

-  Bâti
-  Parcelle

-  Rayon 500 mètres
-  Rayon 200 mètres

Le travail sur table en atelier

L'objectif de l'atelier était de saisir le fonctionnement du village et de connaître les habitudes des habitants dans leur pratique du village, leur perception

Question n°1

La carte mentale

Les lieux de vie (bâtiments et espaces publics) :

- Ce que vous y faites habituellement.
- Les voies d'accès/de passage et les modes utilisés pour aller d'un endroit à un autre.

Question n°2

Habitudes et usages du bourg

- Comment allez-vous au centre bourg ?
- Pour y faire quoi ?
- Qu'est-ce que vous aimez et n'aimez pas ?
- Selon vous, que faut-il préserver ?
- Si vous pouviez changer une seule chose, que changeriez-vous et pour faire quoi ?

Question n°3

Les entrées du village

Comment entrez vous dans le village ?

Pour y faire quoi ?

Qu'est-ce que vous aimez et n'aimez pas ?

Selon vous, que faut-il préserver ?

Si vous pouviez changer une seule chose, que changeriez-vous et pour faire quoi ?



Source: Aldudarrak Bideo

Les apports (carte de synthèse, les échelles, les + et les -)

Une trentaine d'habitants réunis pour le premier atelier du bourg de Bidarray a permis de valider le diagnostic et les enjeux pressentis. Dans un premier temps les habitants ont pu s'exprimer sur la présentation de leur territoire en chiffres et le contexte communal : le patrimoine, l'évolution du développement urbain, l'offre d'équipement, la dynamique de projets et les potentiels.

Dans un second temps et après avoir formé des groupes ils ont travaillé sur 3 sujets :

- La création d'une carte (mentale) du centre bourg en y reportant les lieux de vie (bâtiments et espaces publics).
- La définition des entrées du village et usages de l'entrée principale du bourg.
- La fréquentation du bourg, la qualité du cadre de vie et la préservation des patrimoines.

La restitution de leurs paroles organisée par espaces ou par thèmes complète le diagnostic et les enjeux.

Le village

On aime :

- Environnement magnifique, vigilance pour préserver l'identité.
- On y vient pour les services, les commerces, l'école, la salle associative des jeunes.
- Pour la balade.
- Les animations et événements : chants, conférences, concerts, yoga, tournois de pelote.
- Les fêtes multi générationnelles du village (1 200 personnes chaque année pour le méchoui, 600 personnes pour le repas moules-frites...).
- Le centre du village c'est le haut.
- Village « vivant ».
- Le centre c'est la place.
- Un atout à exploiter en matière touristique : l'eau.

On n'aime pas :

- L'accès du haut du village aux bus et camping-cars.
- L'identité perdue des quartiers.
- L'absence d'entretien des berges de la Nive.
- Le problème de raccordement au réseau d'eau communal pour certains quartiers.
- La circulation dans le village : difficultés à se croiser.
- Le ramassage scolaire, départ et arrivée à traiter (sécurité).
- Signalétique camping-cars.
- La vie des quartiers est différente, quelques animations.
- Des vies de quartiers qui se perdent.

Le bas du village

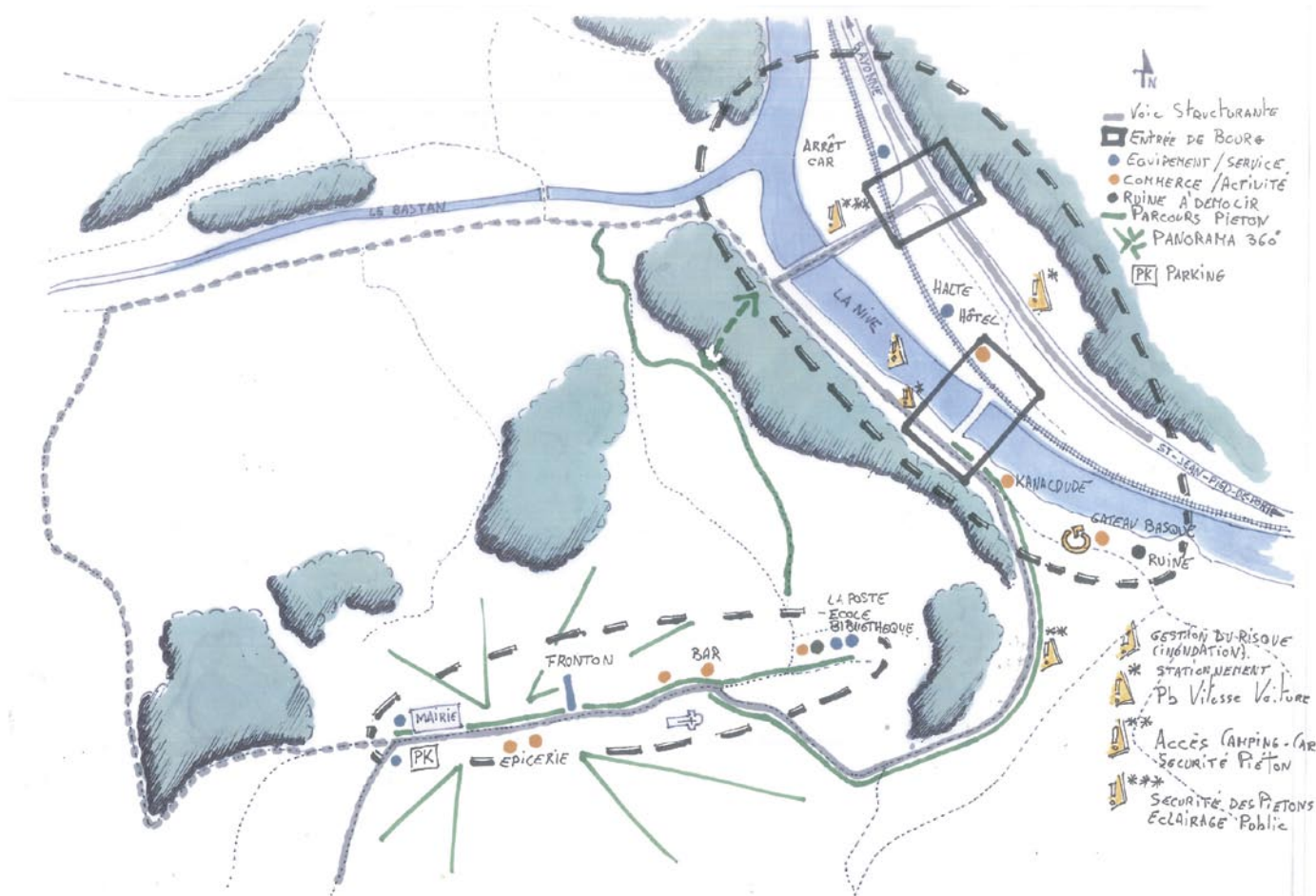
On aime :

- La route départementale, un atout.
- Des points stratégiques importants : le gâteau basque, la gare, la départementale.

On n'aime pas :

- Un lieu de vie à améliorer.
- Quand on est en bas, on n'est au courant de rien.
- Le mauvais état du bâtiment Onddoenea : la démolition du bâtiment n'est pas acceptable (démolition envisageable des 2 ailes plus récentes notamment l'aile gauche sur rue).
- Signalétique.
- La vitesse des voitures entre Onddoenea et Aldudarrak.
- La vitesse sur la route départementale.
- La lisibilité et l'accessibilité (signalétique depuis St-Jean-Pied-de-Port).

Carte mentale - Synthèse Atelier 1



Les premières intentions de l'Atelier : Je souhaiterais...

Le village

- Vie du village à amplifier/renforcer.
- Aménager la maison de la poste pour des logements de jeunes.
- Une plus grande amplitude horaire nécessaire pour l'épicerie et la poste.
- Un terrain de sport : pour les jeunes et les locataires de gîtes (terrain multifonction).
- Une pharmacie.
- Déplacer La Poste.
- Sécuriser les déplacements à pied.
- Préserver la notion de confidentialité de la commune tout en développant les conditions d'accueil : une question d'équilibre qui demande à rester vigilant (civisme des touristes en question).
- Préserver l'activité agricole, le pastoralisme et le patrimoine (vers un sentier pédestre).
- Accueillir des saisonniers et/ou le raft (hébergement).
- Le ramassage scolaire, départ et arrivée à traiter (sécurité).
- Mettre en place la transition écologique.
- Aménager pour renforcer l'activité.
- Ne pas oublier les quartiers (38 000ha).
- Idée d'un lac en amont ou en aval de la gare.
- Préserver ce qu'a fait la nature (lotissement, écoulement de l'eau).

Le bas du village

- Aménager des cheminements piétons le long de la Nive.
- Aménager une aire de demi-tour au niveau du gâteau basque. Fermer le tronçon à gauche du pont pour le rendre plus vivant.
- Augmenter la fréquence des trains et communiquer davantage sur les horaires et la billettique.
- Aménager l'entrée/sortie sur la départementale et sécuriser les flux sur RD.
- Aménager un parking de covoiturage et de la halte.
- Mettre en valeur le Pont Noblia.
- Retrouver/implanter des activités dans le bas du village.
- Le projet de parking au bord de l'eau pose question au vu de l'inondabilité des rives de la Nive.
- Les enjeux de la mobilité territoriale :
Quels impacts ? Quelles évolutions dans le temps ?



Source : Aldudararak Bideo



Source : Aldudararak Bideo

On retiendra de l'atelier avec les habitants

1/ Une énergie très positive, une forte implication citoyenne : un moteur de projets.

Un attachement très fort au village et au territoire.

Un rapport intime et passionné au lieu.

Un sentiment de privilège au regard de la qualité de vie.

2/ Une vision de la centralité qui confirme le rôle du village haut et le devenir du village bas :

Le centre du village est le « village haut ».

Reconnaissance d'un bon niveau d'équipements/services et commerces, activités associatives et animations.

L'entrée du village est un site stratégique qui comporte des potentiels d'évolution :

- En termes de mobilité : optimisation des fonctions existantes et sécurisation des différents usages (parking, halte ferroviaire, arrêt bus scolaire, accessibilité depuis la départementale) où il convient de renforcer l'offre d'activités (articulation des différents acteurs).
- En termes de programmation (potentiel de ONDDOENEA), des besoins exprimés qui pourraient trouver leur place dans ce site d'entrée du village
- En termes d'image (double entrée et visibilité depuis les axes (réduction vitesse, signalétique, accessibilité . . .)).

3/ Réfléchir en priorité au bien-être des habitants au quotidien tout en assumant l'attractivité touristique de la commune

Des alertes sur un équilibre à préserver mais une conscience de l'enjeu et des atouts de la commune.

Sans altérer le cadre de vie, une ouverture souhaitée et pas de renvoi à l'entre soi.

Un accueil touristique maîtrisé est un levier pour améliorer la vie au quotidien.

Une « cohabitation » à travailler pour maintenir le dynamisme de la commune.

4/ Une conscience écologique/environnementale identitaire forte, voire revendiquée.

Maintien d'une dynamique agricole face au vieillissement de la profession (les jeunes agriculteurs continuent à s'installer).

Une volonté de mettre en œuvre la transition écologique (transports, déchets, habitat. . .).

Des vies de quartiers à dynamiser ou un enjeu de meilleure cohésion entre les quartiers et le centre ?

A retenir à ce stade

Un attachement très fort des habitants à leur village et au cadre de vie
Le souhait de conserver l'aspect confidentiel du village tout en accueillant ceux qui y passent et y séjournent.

La préservation nécessaire d'un cadre de vie privilégié et de la dynamique agricole axée sur le pastoralisme.



Sources : Aldudarrak Bideo

2-4 Le diagnostic en marchant

Un diagnostic en marchant, de quoi s'agit-il ?

Parcourir les lieux les plus fréquentés de la commune et échanger sur site en complément de l'état des lieux et des 1^{ères} réflexions sur le devenir et notamment la mise en valeur du village, partagés lors du 1^{er} atelier de territoire du 24 mai 2019.

Le parcours

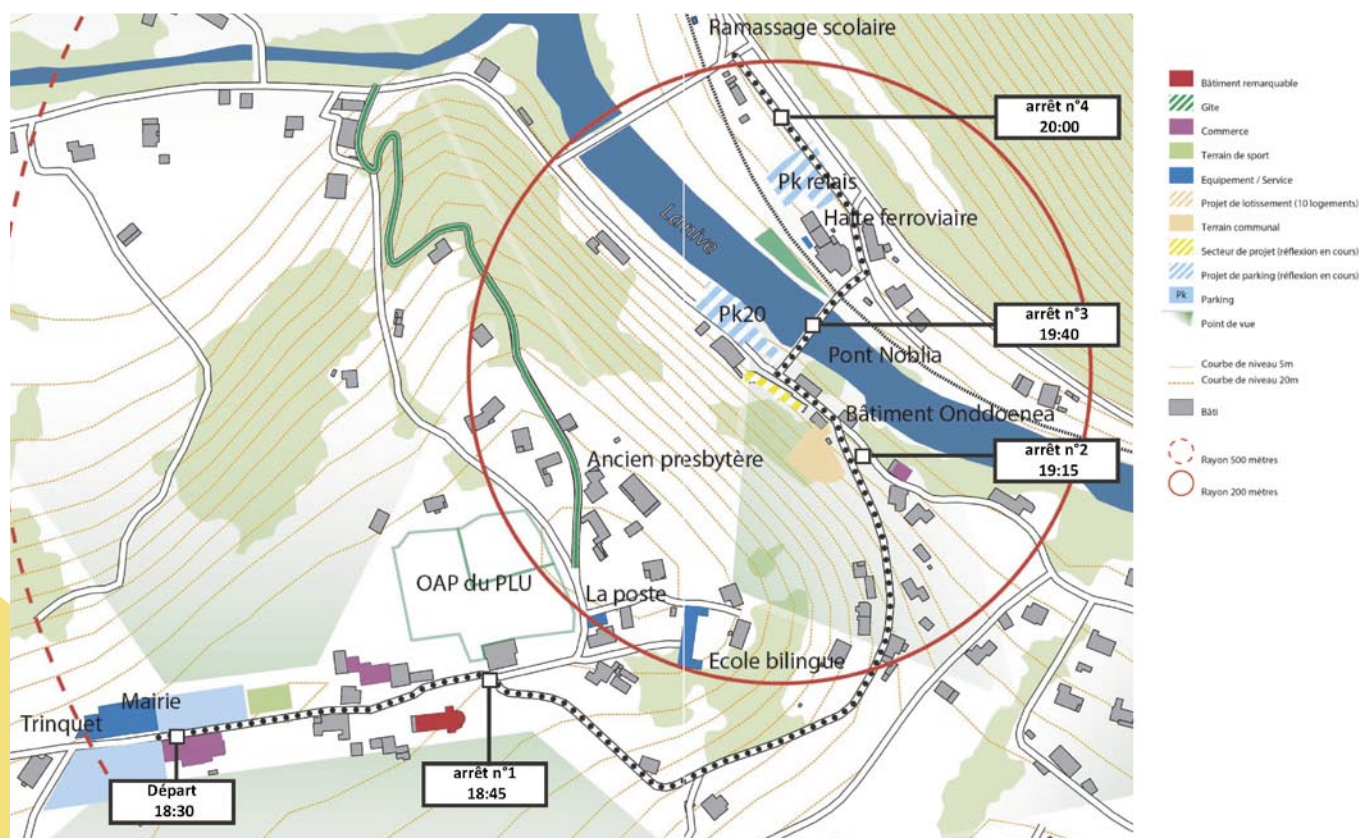
La marche s'est déroulée de 18h30 à 20h45 de la place de la mairie à l'hôtel Noblia sur la terrasse duquel les échanges ont pu continuer autour d'un apéritif.

5 arrêts (Parking de la mairie, Place de l'église, devant le restaurant Barberaenea, Pont Noblia, parking Noblia).

Un carnet de bord préparé par l'AUDAP a été remis à chaque participant.

Le parcours a fait l'objet d'une réalisation vidéo par Aldudarrak-Bideo.

Le parcours du diagnostic en marchant



Les intentions confirmées lors de la marche exploratoire

Place de la mairie : un balcon panoramique mais un usage unique de stationnement au 1er regard.

Des idées : une gestion du stationnement (parking payant, zone bleue...), mutualiser un agent municipal avec d'autres communes, diriger les camping-cars sur un autre lieu, rendre une partie de la place à l'agrément, du mobilier urbain amovible, une table d'orientation...

Place de l'église : une place patrimoniale, dont la fonction de cœur de bourg est altérée par la circulation et le stationnement. C'est l'ensemble de l'espace, comprenant la terrasse du restaurant, qui doit être requestionné.

Des idées : la nécessité d'informer le visiteur sur tous les éléments patrimoniaux qui la composent (panneau, livret, sentier patrimonial...), gestion ou interdiction du stationnement, sens unique de circulation ou déviation, mobilier urbain...



Partie intermédiaire du village : une zone de projets au PLU, un questionnement sur l'habitat, les maisons sous occupées et la réhabilitation, l'idée d'un nouveau parking paysager, le cheminement piéton vers le bas du village.

Le pont Noblia : « une pépite dans un écrin de verdure ».

Objet de nombreuses représentations artistiques, il fait l'identité du village, tout comme le bâtiment de l'hôtel du Pont d'Enfer. Il est le passage piéton emblématique à valoriser.

Le parking Noblia : l'entrée du village depuis la route départementale, un espace privé considéré comme un parking public multi usagers (hôtel, école de raving, transports scolaires, halte TER, co voiturage).

Le projet d'aménagement en cours de réflexion devrait en améliorer l'attractivité générale qui fait résolument défaut (signalétique, sécurité, abords, éclairage, gestion des déchets...).



Source: Aldudarrak Bideo

III - LES ENJEUX DU TERRITOIRE révélés par le diagnostic

Les principaux enjeux pour l'avenir du territoire et de ses habitants ont ainsi pu être identifiés grâce au travail réalisé à partir des premières intentions et réflexions partagées en atelier 1 et au cours de la marche organisée sur le territoire.

Il s'est agi de définir des leviers d'actions pour y répondre et suggérer des stratégies pour concrétiser les opportunités et apporter des réponses aux besoins.



Source JLR AUDAP

L'échelle de la réflexion, la temporalité, la place de la commune sur le territoire (dans son bassin de vie et au sein de l'agglomération...), l'identification des acteurs moteurs locaux et des personnes et structures ressources sont autant d'éléments qui ont été abordés.

Les enjeux sont de nature transversale ou concernent des sites de projet spécifiques :

Le village bas, un enjeu majeur pour la commune

Une opportunité de valorisation de la porte d'entrée de la commune autour de nombreux potentiels :

- Une halte TER, et des fréquences qui vont augmenter : un double enjeu d'accessibilité entre halte et village ;
- Une visibilité du village à accroître depuis son entrée sur les grands axes de communication ;
- Une sécurisation des flux de véhicules (cars, voitures, campings cars...) ;
- Une entrée à pied dans la commune par le pont, avec une perspective sur le bâtiment Onddoenea ;
- L'eau et les loisirs associés, notamment en période estivale.

Les espaces publics et la place de la voiture

Une plus grande place accordée aux piétons et des espaces publics animés :

- Une régulation du stationnement, des tests sur la circulation, la requalification de l'accès au secteur bas ;
- Des places apaisées où les terrasses peuvent s'étendre, où les enfants peuvent jouer, sur des espaces réinventés pérennes ou temporaires ;
- Des cheminements piétons valorisés et lisibles, pour faciliter le lien entre le bas et le haut du village.

La préservation et la valorisation du patrimoine, historique et naturel

Un travail de valorisation par les parcours mais aussi la qualité d'accueil, la mise en valeur de la symbolique des lieux :

- Une transmission de l'histoire de la commune, un parcours patrimonial ;
- Le bâtiment Onddoenea, un espace multifonctionnel à faire vivre ;
- Les rives de la Nive, un atout d'attractivité touristique et de qualité résidentielle.

Le vivre ensemble, des enjeux locaux mais aussi transfrontaliers

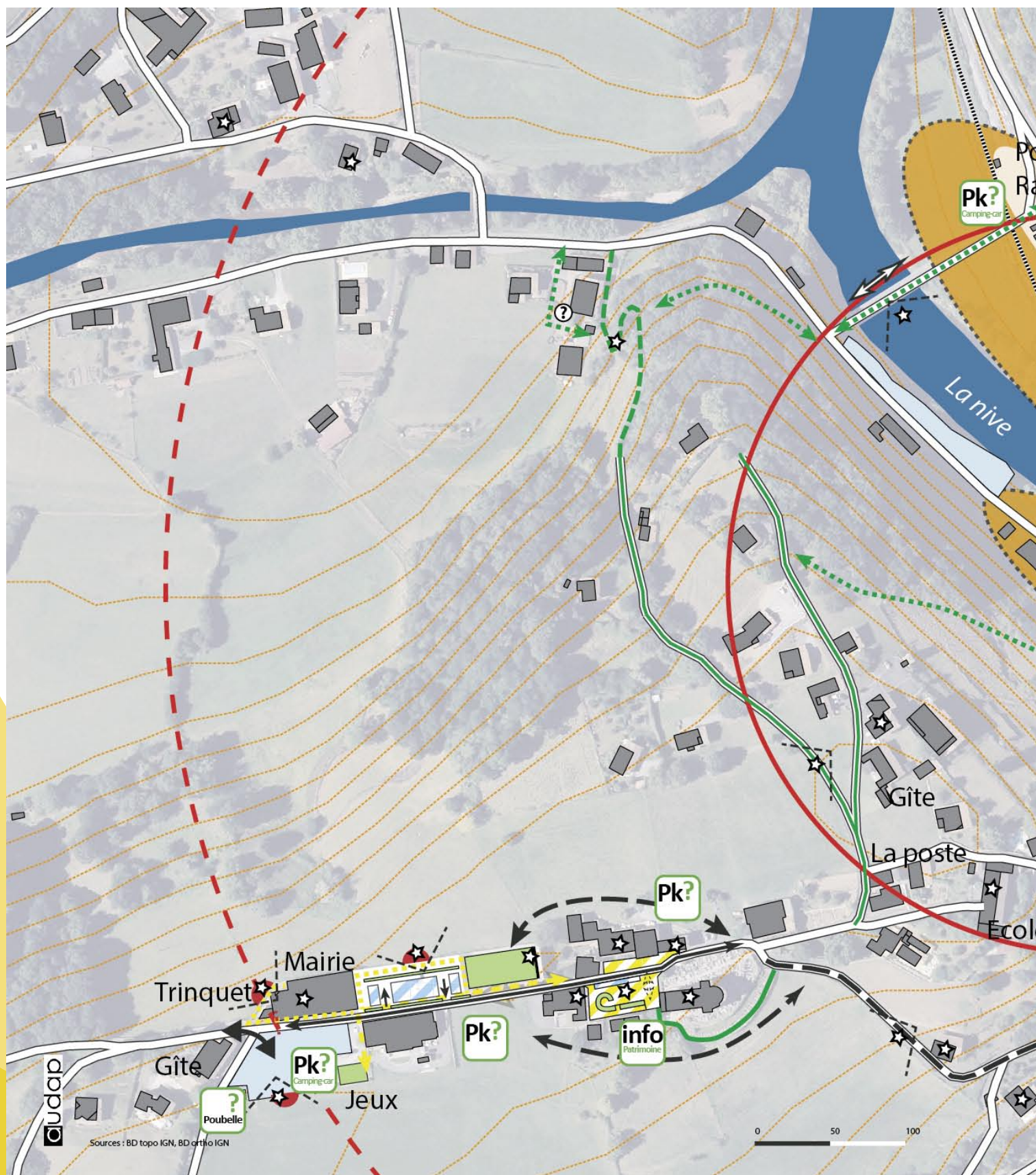
La vie locale, les liens entre quartiers et avec le territoire transfrontalier comme vecteur d'attractivité et de solidarité :

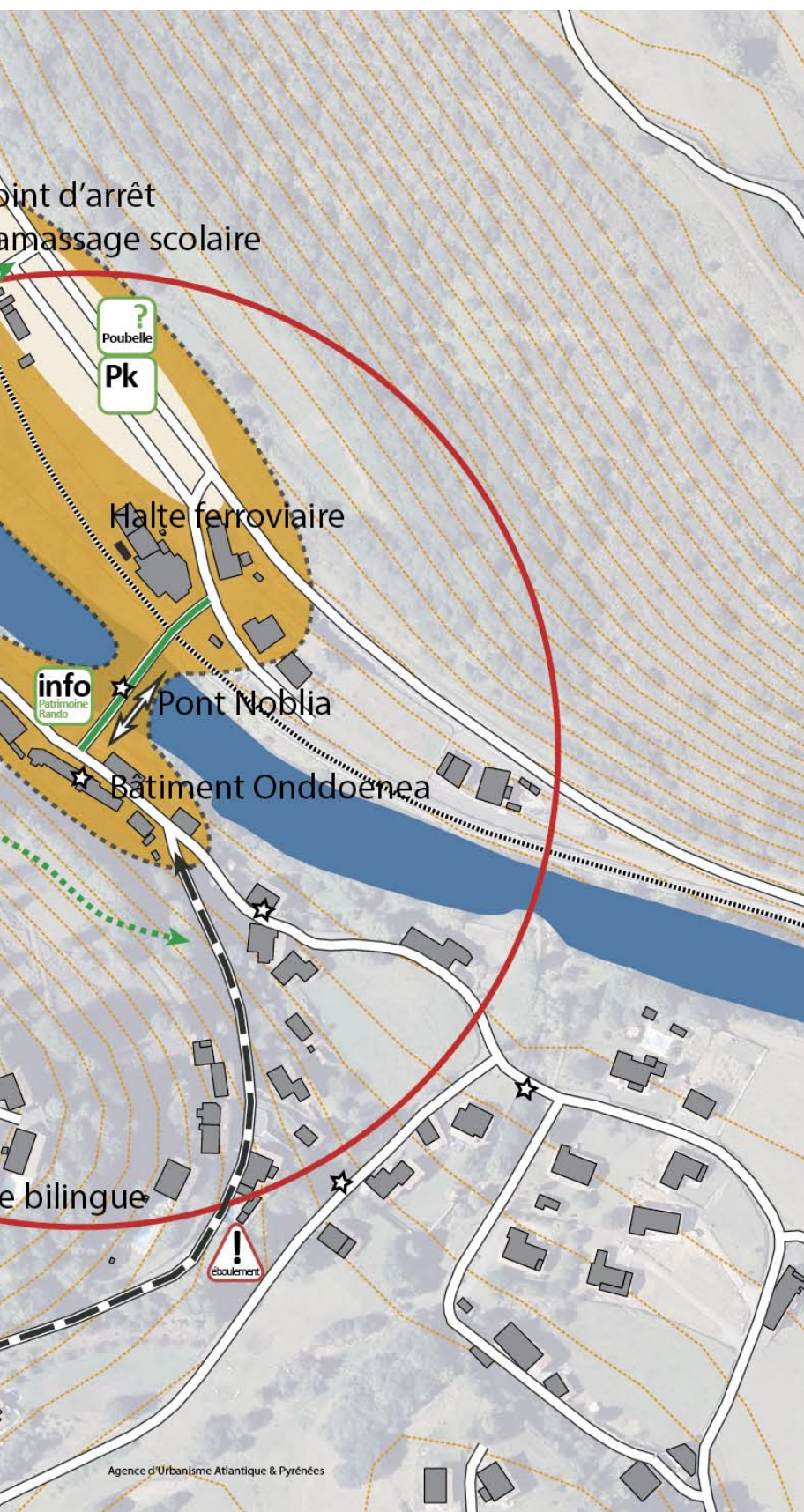
- L'habitat et les services, en renforçant l'existant et en développant une offre nouvelle ;
- La valorisation des produits locaux ;
- La coopération transfrontalière.

IV - PLAN D' ACTIONS

4-1 L'Atelier 2 du 15 octobre 2019

Ci-dessous le plan d'actions issu du travail de l'atelier 2, d'où découlent les fiches actions présentées.





Les places

- Partage de l'espace public à repenser au profit du piéton
- Mobilier urbain démontable (banc, arbre en pot)
- Fronton existant
- Aire de jeux existante
- Proposition d'implantation de table d'orientation
- Parking existant
- Parking en construction
- Réaménagement de parking
- Parking public proposé
- Stationnement camping-car proposé
- Stationnement camping-car proposé
- Collecte inadaptée des déchets à un parking public

Le village bas

- Secteur de projet
- Secteur de projet réflexion en cours
- Renforcer les échanges entre les rives
- Parking public confirmé
- Point d'information randonnée et patrimoine proposé
- Collecte inadaptée des déchets à un parking public

Le patrimoine

- Bâtiment / ouvrage
- Point de vue

L'organisation des flux

- Proposition de sens unique descendant pour les voitures sauf riverains
- Proposition de voie d'évitement
- Réaménagement de l'entrée du parking
- Proposition de barrière pour limiter l'accès

Les cheminements piétons

- Cheminement piéton existant
- Cheminement piéton existant à aménager
- Liaison pédestre à étudier

4-2 Les fiches actions

L'expertise de l'équipe d'ingénierie a permis d'établir un plan d'actions pour l'avenir de la commune sous la forme de fiches thématiques.

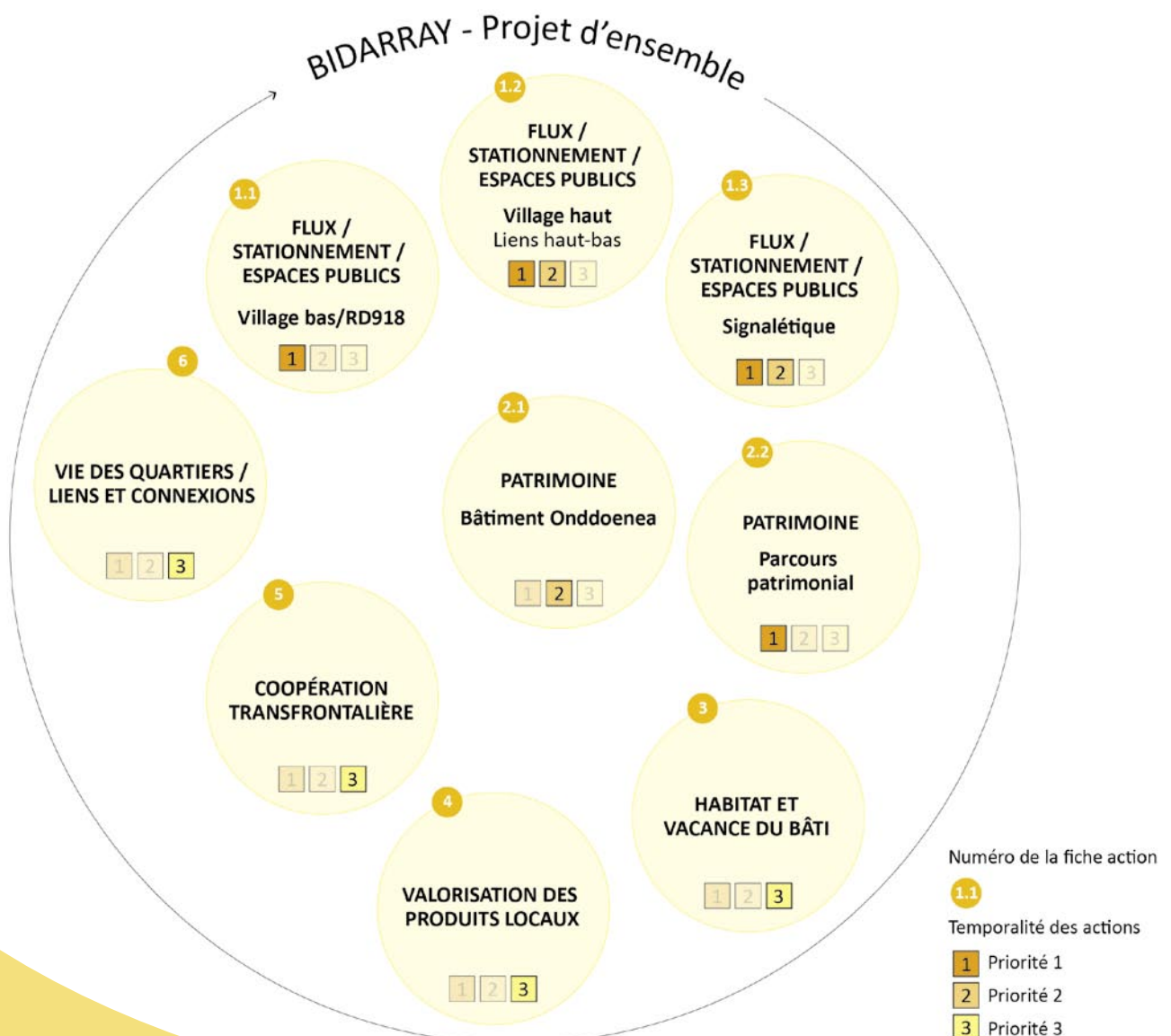
Ces fiches se veulent pratiques d'utilisation et reprennent :

- Les éléments du diagnostic qui ont permis la définition d'un enjeu pour le territoire.
- Les objectifs majeurs de l'action.
- Des préconisations et éléments de méthodes permettant d'aider la commune à la mise en oeuvre de l'action.
- Des structures et personnes ressources : liste non exhaustive mais des premiers contacts pertinents.

- Des pistes de financement qui, comme le nom l'indique ne sont que des pistes, liste là encore non exhaustive et qui ne présage pas les dispositifs financiers à venir ou l'évolution des sources financières existantes. Les structures ressources devraient pouvoir venir compléter les interrogations à un instant T. Une fiche "ressources diverses" complète ces informations.

A noter que certaines thématiques, si elles ont été évoquées, n'ont pas fait l'objet de développement particulier. Ces actions ont toutefois été maintenues afin de « garder une trace » de l'ensemble des questionnements abordés.

Synthèse du plan d'actions



ACTION 1

Organisation des flux Stationnements/Espaces publics

1.1 / Village bas/RD 918



source BD Ortho IGN 2015, AUDAP 2019

"Porte d'entrée du village depuis le principal accès routier ainsi que par chemin de fer, cet espace ne semble, aujourd'hui, pas « réaliser » quel rôle il doit jouer.

Il est la toute première impression pour le visiteur ; le seuil familial pour l'habitant.

A ce titre, l'enjeu sera bien ici de repenser la fonction d'accueil, le paysage, la visibilité, la sécurité, en un projet global, complet et pluriel.

Éléments de diagnostic

Le parking Noblia : un espace privé à usage d'un parking public.

Une première tranche opérationnelle (envisagée par le Syndicat des Mobilités, dans le cadre de la halte TER rénovée) qui ne questionne pas l'ensemble du site.

Des éléments à valoriser : La pluralité des activités et des fonctions. Un hôtel, un centre de sports d'eaux vives, la halte TER, le transport scolaire, le co-voiturage, notamment.

De éléments à améliorer

Le paysage général et le traitement des espaces publics.

La sécurité de l'accès sur la route départementale.

L'entretien, l'éclairage et la gestion des déchets.

La signalétique de l'entrée du village et l'effet « seuil » inexistant.

La sortie de l'impasse sur la voie départementale (panneau stop mal placé).

Le pont Noblia : une « pépite » dont l'accès est à améliorer (entretien du revêtement du tablier).

ACTION 1

Organisation des flux

Recommandations

Les objectifs principaux et immédiats pour ce secteur sont :

- **mutualiser les fonctions de mobilité** (desserte ferroviaire, stationnement autocars, point de covoiturage, connexions mobilités douces, sécurité RD 918, jalonnement) ;
- **rendre visible l'entrée de Bidarray**, par la mise en scène du seuil (cf. Signalétique) ;
- **inciter à rejoindre le village à pied, par le Pont Noblia**, en stationnant sur la rive droite de la Nive et en sécurisant le piéton sur le bas du village.

A plus long terme, il s'agira de **valoriser la partie basse du village comme lieu de vie et d'échanges**, dans une fonction complémentaire de celle du bourg haut, mais tout aussi importante pour la vie communale.

Pour cela, une **étude prospective menée sur l'ensemble du foncier disponible**, posant des éléments d'opportunité et de faisabilité, jalonnés dans le temps, sera un atout fort pour anticiper, voire conduire, les aménagements correspondant à l'ambition de la commune. Ce type d'étude, par exemple, pourrait opportunément aboutir à l'inscription d'une **Orienta-tion d'Aménagement et de Pro-gram-mation** (OAP) au PLU, en globalisant le secteur comme un espace cohésif et en devenir.

Une telle étude ne peut s'envisager que de **manière partenariale**, avec tous les acteurs concernés par le secteur, et s'en trouvera ainsi consolidée (propriétaires fonciers, professionnels implantés, usagers, concessionnaires, etc.).

Ses axes de travail devront notamment intégrer la nécessité de porter un **soin particulier pour le traitement des espaces publics**, en veillant à une homogénéité et une cohérence particulières, confortant l'impression d'espace intégré. Cela pourra, par exemple, passer par : des revêtements de sol identifi-ables et « unifiant » le lieu ; un traitement végétal spécifique ; une ligne de mobilier urbain reconnaissable (candélabres, bancs, etc.) ; une signalétique dédiée...

Enfin, de concert avec toutes les parties prenantes de ce secteur, différents scénarios d'aménagement, de séquençage et de programmation seront à envisager, afin de balayer un champ de possibles large et diversifié.

Préconisations

Elargir la réflexion à une perspective d'aménagement long terme sur l'ensemble de ce secteur situé entre la route départementale et la Nive (au-delà du périmètre étudié par le SMPBA).

Veiller à impliquer dans la réflexion l'ensemble des parties concernées. Définir des scénarios d'optimisation foncière et de valorisation de cette entrée de Bidarray.

Éléments de méthode

S'assurer que le projet porté par le SMPBA n'entrave pas des possibilités d'évolution à terme en poursuivant les échanges d'information sur l'avancée des projets.

Dans le cadre de la redynamisation de la ligne ferroviaire (augmentation du cadencement horizon 2025/2030), et dans la poursuite des études portées par le SMPBA, positionner le village bas comme site de projet à moyen/long terme en étant attentif aux appels à projet/à manifestation d'intérêt.

Monter un groupe de travail avec des habitants et usagers volontaires pour notamment définir les éléments sur lesquels communiquer pour marquer l'entrée du village (messages et formes de communication).

Gestion des déchets : contacter BilTaGarbi. Une ambassadrice du tri pourra, quand le projet d'aménagement sera en bonne voie, faire des actions de sensibilisation, rencontrer à nouveau les professionnels et apporter conseils et appui (+ CAPB /collecte des déchets).

Stationnements/Espaces publics

Structures et personnes ressources

CD64 : Direction des Routes et Infrastructures - Ingénierie publique
Unité Technique Départementale Basse Navarre et Soule (Saint-Palais)
Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour
Maître d'œuvre Suez Consulting
Pôle territorial BilTaGarbi (gestion des déchets)
EPFL Pays-Basque (recherche de solutions de maîtrise foncière au-delà de la zone de projet SMPBA)

Référents commune

Elus : J.M. Anchordoquy, Antton Seychal

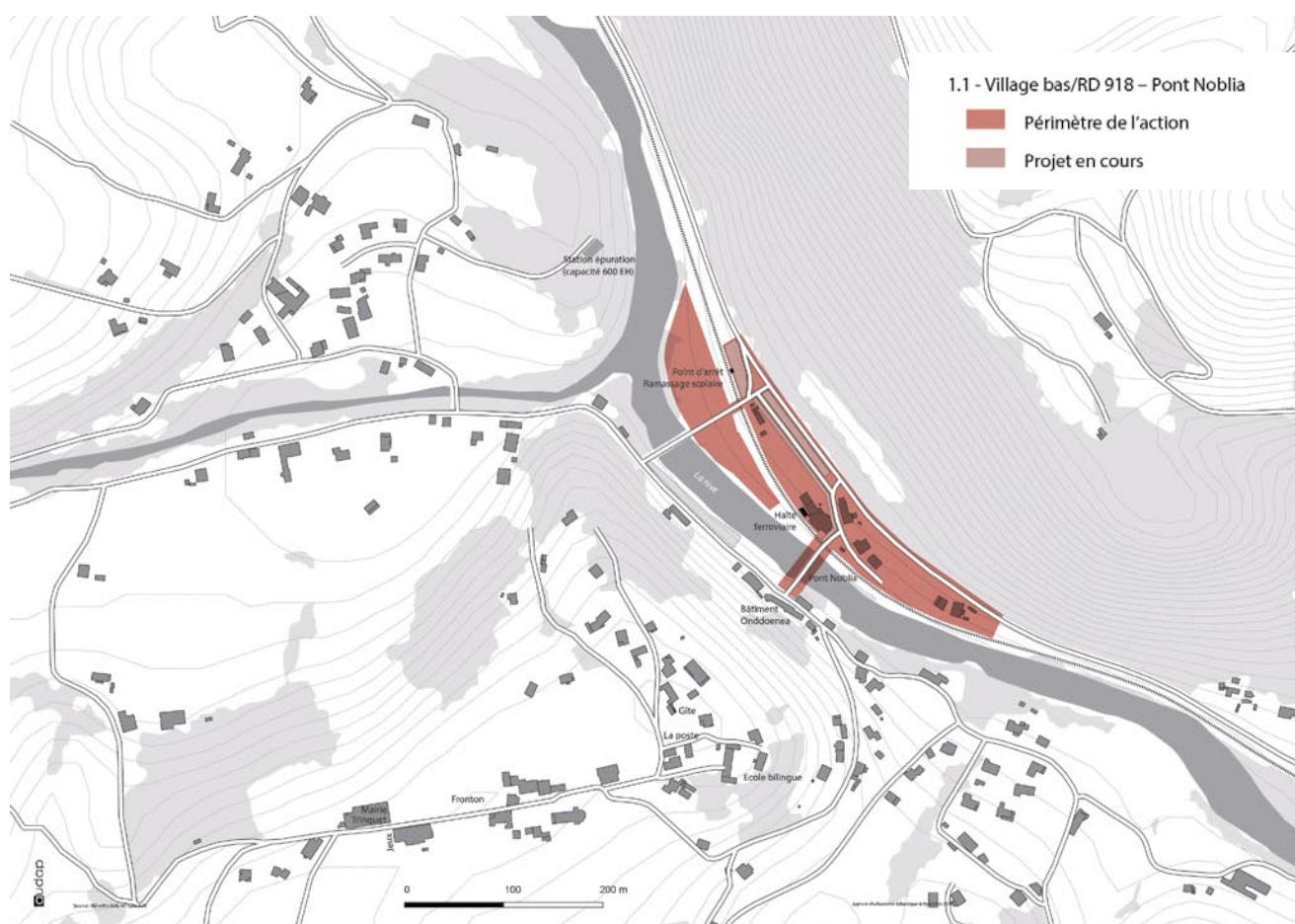
Propriétaires et représentants des habitants et usagers

Sébastien NICOLAS (rafting), J. François LARRART (Hôtel Noblia),
Marie-Claude POEYDESSUS, Yves MARTIN, M. et Mme ETCHEVERRY.

Les pistes de financement

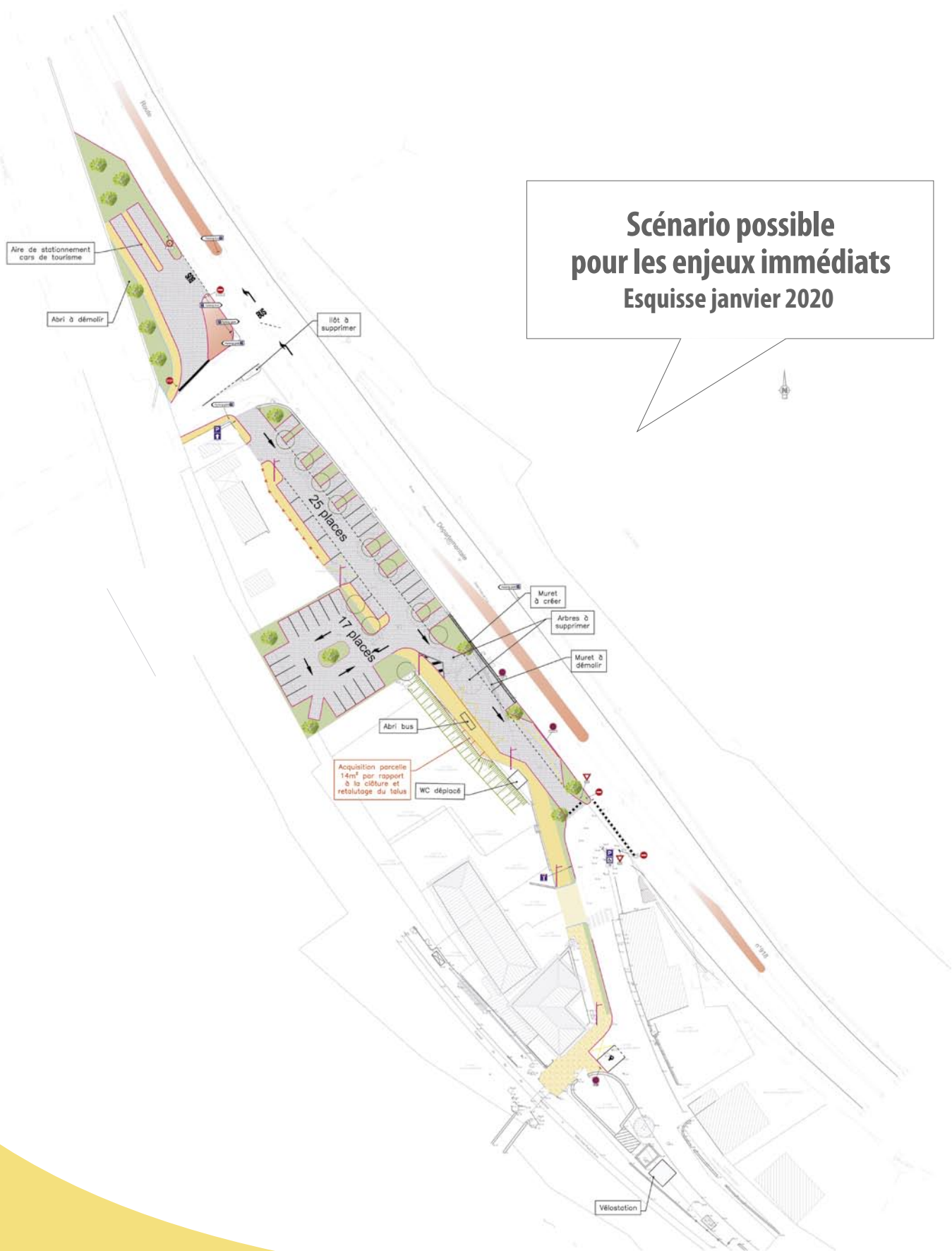
Syndicat des mobilités : halte ferroviaire et co voiturage.
CD64 : Aménagement de la voirie départementale. Espaces publics
Propriétaires et bénéficiaires du parking (hôtel Noblia, Association rafting...).

DETR



ACTION 1 Organisation des flux

**Scénario possible
pour les enjeux immédiats**
Esquisse janvier 2020



Stationnements/Espaces publics

1.2 / Village haut - Liens haut et bas



Source Aldudarak Bideo

Le village haut de Bidarray présente deux espaces publics majeurs :

1- La place de l'église, un espace de caractère relativement fermé sur lui-même, limité par le bâti et traversé par la rue principale du bourg.

S'il s'agit clairement du cœur historique du bourg, elle est toutefois envahie par les véhicules en stationnement désordonné à certains moments de la journée, malgré des traitements de sols qualitatifs et différenciés, et son caractère patrimonial.

En outre, cette place est un espace aux limites complexes, grevé par les servitudes d'accès et de stationnement des maisons riveraines dont « l'avant » est intégré à l'espace public.



Source BD Ortho IGN 2015

ACTION 1 Organisation des flux

1.2 / Village haut - Liens haut et bas

2 - La place de la mairie est un espace délimité par le fronton, la mairie, et l'ensemble bâti formé par le restaurant et la superette. Créée et structurée récemment dans l'histoire du village, cette place est largement ouverte sous forme de balcon sur le grand paysage. Le panorama y est exceptionnel.

Pour autant, son traitement mono usage (stationnement) avec un revêtement basique (enrobé) semble en rupture avec la qualité des vues panoramiques et des paysages. Pourtant pratiqué par tous (visiteurs, randonneurs, usagers commerces et équipements publics), cet espace présente peu d'atouts de convivialité, et est souvent envahi par les camping-cars. En outre, le haut du village est doté d'une aire de stationnement, en contre-bas de la mairie et du restaurant. Censé délester les autres secteurs du bourg, cet espace est finalement assez peu utilisé au quotidien, au profit du parking de la place de la mairie.

Enfin, la place est le pôle central d'animation des fêtes patronales et de nombreuses manifestations avec le montage de chapiteaux, en lien avec le trinquet.

Il faut également remarquer que le village haut concentre des itinéraires de randonnée : le GR 10, la grande traversée VTT du Pays-Basque, le sentier des contrebandiers (pédestre et équestre), variante du chemin de St Jacques. Cela représente un nombre important d'usagers venus des alentours qui font de nombreuses sorties à partir de Bidarray.

Les liens entre village haut et village bas

La rue principale irrigue la partie haute et se referme en boucle sur la partie basse du bourg. Elle est étroite, en particulier dans la montée très raide vers la partie haute côté église, et laisse peu de place aux piétons sur certaines sections.

La réorientation des véhicules lents (camping-cars) vers l'accès côté mairie ne fonctionne pas toujours bien, du fait notamment d'une signalétique imparfaite.

Des liaisons piétonnes entre le haut et le bas, par des chemins peu utilisés ou oubliés, pourront constituer une bonne opportunité de liens à valoriser, mêlant les usages randonnées / promenade et le délestage de véhicules stationnant ainsi sur le secteur bas.

Objectifs principaux

- **Requalifier la place de la mairie** en valorisant l'effet balcon sur le grand paysage et en réduisant la place des stationnements ;
- **Réorganiser le stationnement sur la place de l'église** afin de libérer l'espace public ;
- **Orienter le stationnement de longue durée** (randonneurs) **vers le parking empierré** en contre bas de la mairie ;
- **Mettre en scène le grand paysage** et le panorama 360° ;
- **Mettre en valeur le volet patrimonial** et convivial du bourg ;
- **Réhabiliter les chemins piétons** entre le bas et le haut du bourg ;
- **Sécuriser les déplacements** (automobile, piéton, cycliste et équestre).

Stationnements/Espaces publics

Propositions et préconisations

Places de l'église et de la mairie

- Diminuer au maximum le stationnement sur la place de l'église, voire le supprimer ;
- Créer une nouvelle aire de stationnement paysager dans le village, avec une réflexion à mener prioritairement sur la zone arrière de l'hôtel, en continuité du parking existant ;
- Dégager une aire sans stationnement autour du fronton afin de favoriser les usages ludiques et conviviaux ;
- Inciter au stationnement sur le parking du trinquet (y sécuriser l'accès à l'aire de jeux) ;
- Réaménager la place de la mairie en réservant une zone, côté « balcon », libre de tout véhicule, avec un traitement du sol différencié (test à conduire : matérialiser par des jardinières mobiles le secteur à délimiter, afin de confronter le projet à l'usage).



Source : audap, CC BY-NC-SA 3.0 FR

Equiper le « balcon » avec une table d'orientation, voire un « pas dans le vide » pour mettre en scène la vue exceptionnelle et en faire un point fort du haut du village.



Source : Romain M. Table d'orientation à Montferland

Belvédère de Chalais en Pays voironnais.



Crédit photo : OIPaysvoironnais_StéphaneProdent

Secteur bas

- Inciter les randonneurs à pratiquer le co-voiturage et utiliser le parking en bas du village ;
- Travailler à intégrer, dans les guides de randonnée, des départs officiels en bas du village, en passant notamment par les sentiers réhabilités.

Voirie-circulation

- Envisager un sens unique depuis l'embranchement du cimetière jusqu'au gâteau basque ;
- Créer une aire de demi-tour au niveau du gâteau basque ;
- Appliquer une zone 20km/h en partie haute du village (zone de rencontre).



ACTION 1 Organisation des flux

1.2 / Village haut - Liens haut et bas

Préconisations méthodologiques

Enquête de circulation

Réaliser une enquête de circulation en 3 temps (hiver, Pâques et été 2020) : comptage et analyse.

Une expérimentation en termes de sens de circulation et de limitation de vitesse (zone 20km/h) pourra alors être envisagée.

Alerte : si établissement d'un sens interdit depuis le bas : mettre un panneau sauf vélos et chevaux car site de 2 grandes traversées.

Organisation d'un appel d'idées (accompagnement CAUE), visant à aborder de façon globale la réflexion (les places, la circulation, le stationnement, le parcours sécurisé du piéton dans l'espace public) qui servira de base à un projet de requalification de la place de la mairie.

Il sera largement ouvert aux professionnels et étudiants en aménagement et architecture, impliquant les habitants (montage, jury, voire exposition des résultats) et instaurant un véritable débat entre habitants, élus et professionnels.

Établissement du programme de requalification

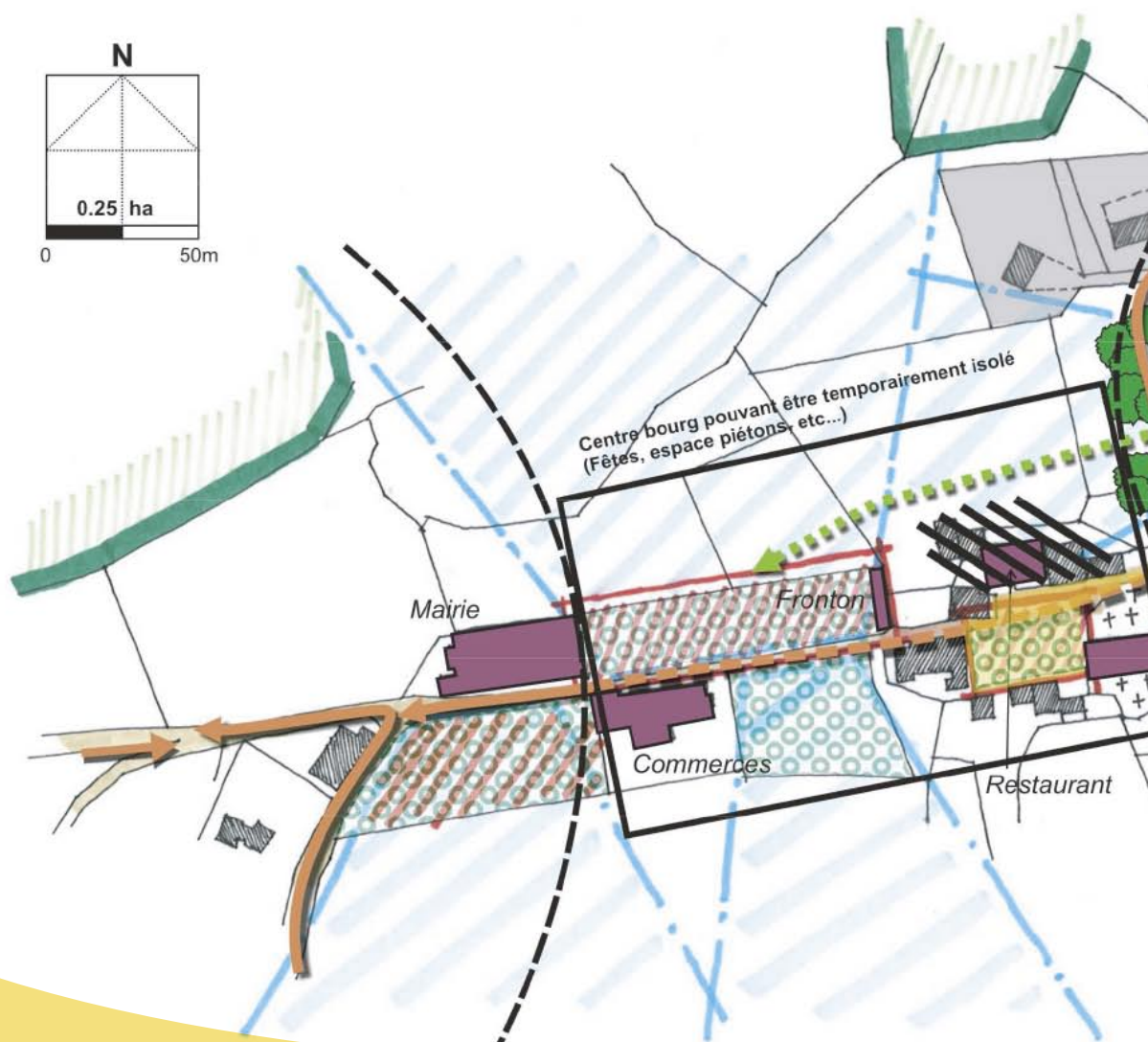
Co construction du programme du projet par les élus et les habitants avec l'accompagnement du CAUE64 et du CD64.

Départs de randonnées

Requestionner le positionnement des départs de randonnées.

Zone à urbaniser

Approfondir la réflexion concernant la zone OAP au PLU.



Stationnements/Espaces publics

Les pistes de financement

Département :

Voirie : 40% d'un montant max de travaux de 74 364.80€ (pour l'ensemble de la commune sur 1 an). Espaces pub (1/3ans) : 40% de 300 000€ max (cf. conditionnalité dont fiche conseil CAUE).

Appels à projets structurants.

Etat : DETR

Appels à projets type « Petites villes de demain ».

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr>.

Structures et personnes ressources

CAUE www.caue64.fr - contact@caue64.fr - 05 59 84 53 66

(conseil architecture, urbanisme et paysage)

CD64 : Direction des Routes et Infrastructures - Ingénierie publique

Unité Technique Départementale Basse Navarre et Soule (Saint-Palais)

Espaces publics

Culture, jeunesse et sports

EPFL Pays-Basque (maîtrise foncière de la zone OAP)

+ du parcours piéton pour la liaison haut/bas

Les commerçants (circulation et stationnement)

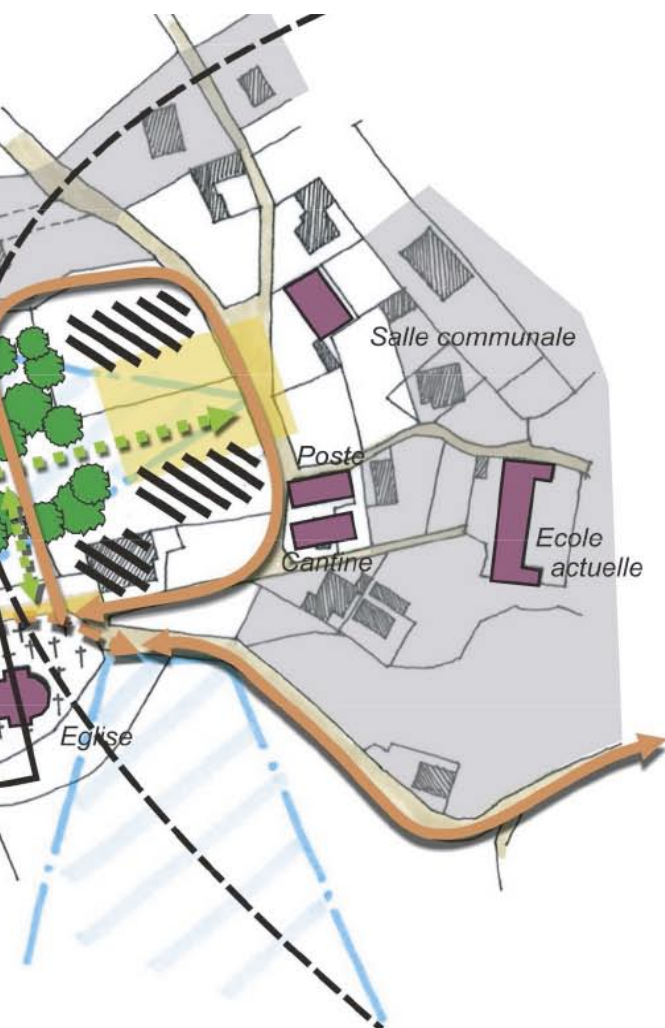
Randos :

CAPB (mise en place d'un nouveau schéma de randonnées.

Direction Tourisme Hasparren)

Association Baztandarrak

Pôle territorial BilTaGarbi (gestion des déchets)



Commune de BIDARRAY

Etude du PLU

axe&site - Octobre 2011

ORIENTATION D'AMENAGEMENT
Projet

ACTION 1

Organisation des flux

Stationnements/Espaces publics

1.3 / Signalétique



source JLR, AUDAP 2019

Une signalétique pour quoi faire ?

La signalétique, à l'instar des processus publicitaires, permet une mise en visibilité d'un territoire, de ses attraits, de ses équipements. Les objectifs poursuivis sont la lisibilité et la clarté, mais également l'identité et la différenciation. Ici, pour ce bourg distant du principal axe de circulation, le positionnement à l'écart et « en altitude » doit être compensé par des annonces visuelles aisément identifiables.

Nous chercherons donc notamment à :

- **Rendre le village visible depuis la RD et l'axe ferroviaire.**
- **Répartir les flux de circulation selon les types de véhicules.**
- **Informersur les randonnées et les parcours de promenades.**
- **Créer des parcours patrimoniaux et identifier les sites d'intérêt.**
- **Informersur les activités, commerces et services présents.**

Quelques pistes de travail

- **Rendre le village visible depuis la RD et l'axe ferroviaire**, en apposant un panneau « signal » massif, design ou décalé.



Source : Picbois - Panneau Pays de Noy



Source : Hellopro



Source : 3D Incrust

- **Répartir les flux de circulation selon les types de véhicules** en modifiant le sens de circulation, ou a minima en signalant des « itinéraires recommandés ».



ACTION 1

Organisation des flux Stationnements/Espaces publics

1.3 / Signalétique

- **Informez sur les randonnées et les parcours de promenades**, par des panneaux d'information en bas et en haut du village, avec des cartes des parcours.



Source : site Lavallée delarbas



Source : AaDT

- **Créer des parcours patrimoniaux et identifier les sites d'intérêt.**

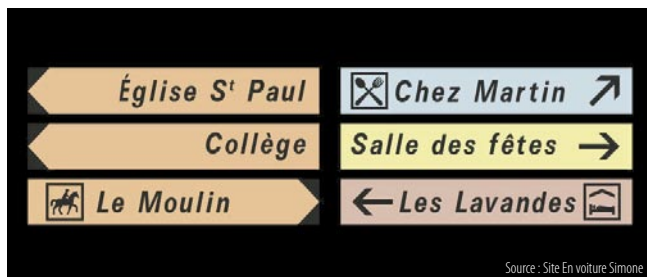


Source : mairie Bagnères de Bigorre



Source : Degand marquage

- **Informez sur les activités, commerces et services.**



Source : Site En voiture Simone



Source : Tourisme Entre deux mers

- **Oser l'humour ou le décalage**



Éléments de méthode

Les réflexions à mener :

Les besoins : quelles informations veut-on donner / à qui ?

Les lieux stratégiques de panneautage.

Les types de signalétique (panneaux, fléchage, autres supports).

Des actions déjà en cours de réalisation au sein de la CAPB :

- Adressage : noms des rues et des maisons.
- Une harmonisation de la micro signalétique sur l'ensemble du Pays-Basque.
- Provoquer une table ronde sur le sujet avec les personnes ressources de la CAPB et de l'Office de Tourisme.

Structures et personnes ressources

Signalétique randos : CAPB (Direction Tourisme)

Adressage : CAPB (Direction Finances, service fiscalité et dotations)

Voirie et circulation : CD64 (Unité territoriale)

Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour

Tourisme et valorisation : CAPB Direction Tourisme,

AaDT et Office du Tourisme Communautaire.

ACTION 2 Patrimoine

2.1 / Bâtiment Onddoenea Hôtel du « Pont d'Enfer »



source JLR, AUDAP 2019

Éléments de diagnostic

- Un bâtiment de grande taille, emblématique aux yeux des habitants, acquis par la commune mais inutilisé depuis plusieurs années et qui se dégrade progressivement.
- Un site tout en longueur, très contraint entre talus et voirie, mais stratégique entre le bas et le haut du village, visible et facilement accessible depuis le CD 918 et le pont routier moderne situé en aval.
- Un parking dédié à un usage en journée en bord de Nive.
- Une dynamique avec la présence d'Aldudarrak Bideo qui ne demande qu'à être confortée.
- Le transfert du bureau de poste du haut vers le bas y est envisagé depuis plusieurs mois.
- Un besoin de services (notamment à la personne) est enregistré par la municipalité à l'échelle de la commune et du territoire.

Études réalisées :

- Diagnostic technique du bâtiment (APGL).
- Analyse des potentialités du bâtiment et du site (CAUE - Cf. Fiche action opérationnelle).

Objectifs majeurs

Redonner vie à un bâtiment emblématique de la commune au profit des habitants et du territoire.
Impulser une dynamique dans le quartier bas du village, un lien avec le bourg.
Rechercher les usages possibles nécessaires adaptés à ce type de bâtiment.

ACTION 2 Patrimoine

Propositions et suggestions formulées

Transfert de La Poste
Espace de co working-Tiers lieu



Source CAUE : Espace de coworking L'Ancre noire à Anglet

Services médicaux ou para médicaux : A noter que les besoins en matière de services à la personne ont plutôt été évoqués dans le cadre de la recherche des usages du bâtiment, aucune mesure des besoins n'ayant été réalisée. La permanence du kiné était très appréciée, l'idée est de mutualiser le local dédié, plutôt sur des services de bien-être.



Source : CC01_pxlhere.com

Un point de restauration rapide



Source : CC01_pxlhere.com

Un centre information montagne / randonnées.



Source : Pays-Basque Découverte

Le besoin en logement des saisonniers a été mentionné de nombreuses fois, toutefois le bâtiment ne semble pas adapté à cet usage.

Préconisations

La réhabilitation devra s'inscrire dans un fonctionnement et une organisation prenant appui sur les deux rives, stationnement, PMR,

Réflexion à mener :

L'équilibre financier du projet en fonction des usages envisagés, à orienter vers le tertiaire.

Le devenir du bâtiment actuel de la poste et sa réutilisation potentielle en engageant le moins de frais possible en exploitant au maximum les aménagements existants : aménagement de logements saisonniers, espace de co working. ...).

Préconisations méthodologiques

Procéder en trois temps :

1- Cadrage de l'opération

Diagnostic technique du bâtiment.

Étude de faisabilité architecturale.

Étude complémentaire concernant les problèmes d'humidité.

Arrêt d'un préprogramme.

Recherche des financements.

Qui se conclut par :

Décision du maître d'ouvrage de réaliser une opération.

Arrêt des principes du programme de reconversion.

2- Définition de l'opération

Établissement du programme architectural et fonctionnel.

Consultation maîtrise d'œuvre.

Qui se conclut par le choix d'un maître d'œuvre architecte.

3- Réalisation de l'opération

Établissement du projet.

Consultation des entreprises.

Réalisation des travaux.

Le bâtiment de la poste

Constituer un groupe de pilotage élus-habitants-CAUE pour définir les scénarios envisageables.

Arrêter les scénarios d'aménagement envisageables.

Recruter un maître d'œuvre avec une procédure simplifiée.

Rechercher les financements sur les bases d'un avant-projet.

Structures et personnes ressources

APGL

CAUE

ABF (périmètre protégé)

Aldudarrak Bideo (espace de co working)

Habitants, artisans, prof^o libérales (évaluation des besoins)

La Poste

Pistes de financement :

FEADER : Mesure 7.4 : « Investissements dans les services de base pour la population locale » (santé, services publics, enfance jeunesse, commerces ruraux). Prochaine programmation 2021-2027 (sous réserve que cette mesure soit reprise)

ANCT : AMI Fabriques de Territoires (tiers lieux)

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/>

DETR

LEADER Montagne Basque

Agence Nationale de la Recherche (ANR – AàP sur le thème Société de l'information et de la communication – Valorisation partenariat public/privé

Mission Stéphane Bern

Fondation du Patrimoine (accompagnement aux levers de fonds en cas de participation citoyenne) . . .

ACTION 2 Patrimoine



Source Aldudarrak Bideo

Éléments de diagnostic

Un patrimoine historique et naturel méconnu.

Une richesse de données à partager :

- Un inventaire du patrimoine de Bidarray réalisé en 2000 (CD - diligenté par la DRAC).
- « Bidarraï » livre de Peio Jorajuria.
- Un inventaire informel des ressources protohistoriques (Dolmens, cromlechs...).
- Un repérage par les habitants des 1ers sites d'intérêt et de points de vue à valoriser.

Objectifs majeurs

- Une transmission de l'histoire du village et de ses marques (les enfants, les jeunes, les touristes).
- Une offre de parcours culturelle et récréative.

Des propositions en atelier

- Les deux producteurs de fromage pourraient être associés au parcours patrimonial.

Propositions du groupe de travail dédié

2 échelles de réflexion :

Le bourg élargi : identification de 3 parcours

Parcours 1 : 1/2h. Départ trinquet, fronton, église et cimetière, école, presbytère et retour.

Parcours 2 : 1h. Descente par la route sur le gâteau basque, kanaldude, l'Hôtel, le pont Noblia, retour par le pont routier et remontée par le sentier pédestre en tâchant de trouver une variante pour éviter la maison dont la terrasse est riveraine du passage.

Parcours 3 : 3h. Après la traversée du pont Noblia, retour par le pont d'Olha, moulin d'Olha, ancienne gendarmerie, pont d'enfer, sentier sur la gauche au-dessus de la pisciculture, retour trinquet.

2.2 / Parcours patrimonial

Dans un 1^{er} temps :

- Edition de feuillets en 3 langues Français-Basque-Espagnol renseignés avec identification des points d'arrêt, commentaire court concernant chaque point d'intérêt : site, mythologie, histoire des maisons et des personnes de renom...
- Un panneau récapitulatif des 3 parcours.
- Une signalétique légère le long des parcours.
- Du mobilier urbain?

Dans un 2^{ème} temps :

- L'outil étant construit : mettre l'école dans la boucle à la rentrée 2020.

Et pourquoi pas à horizon plus lointain

- Un chemin d'interprétation ?
- Un parcours d'énigmes (type Terra Aventura) ?
- Ressources protohistoriques sur le territoire de l'ensemble de la commune: intégration des informations patrimoniales dans les topos de randonnées existants (sous réserve de l'accord de la DRAC).

Préconisations

- Tenir compte des points de vue le long du parcours : points de lecture du paysage.
- Pourquoi ne pas intégrer dans les parcours signalés les liaisons piétonnes agréables entre quartiers (format plan + signalétique...) ainsi que le parcours à définir le long des rives de la Nive ?
- S'assurer que la DRAC accepte la diffusion des informations patrimoniales collectées.

Eléments de méthode

Organisation de réunions du groupe de travail dédié à compléter.

Des réflexions à mener en amont:

- Les informations à transmettre et contenu rédactionnel des topos des parcours et panneaux.
- La mise à disposition des feuillets (gratuite, payante, libre-service (ex aquarium), mairie, commerces et restaurants, office du tourisme, site internet de la commune...).
- La localisation des panneaux récapitulatifs (cartes) et de la signalétique de parcours (un pictogramme dédié ?).

Un accompagnement CD64 - Médiation du patrimoine qui peut notamment porter sur :

- De la ressource documentaire (docs divers et variés).
- De la validation de contenu (panneaux, site Internet, pertinence des itinéraires, etc.).
- De la découverte sur le terrain (bourg, montagnes alentours).

Lien à faire avec l'agrotourisme et le pastoralisme (cf. réflexion AFP).

L'école : un relais et appui possible par la bibliothèque.

Un travail avec la CAPB quant aux informations relatives au plan local de randonnées.

Contacteur la commune d'Ixassou : mise en valeur de monuments protohistoriques et de carrières ayant servi à la fabrication de meules de moulins notamment au col de Mehatse et sur la montagne Artzamendi (aménagement d'un parking, barrière de lauzes, panneaux indicateurs).

Des documents ressources

Des photos anciennes (Brigitte Crouzat).

Une cartographie simplifiée des 3 parcours (AUDAP).

Structures et personnes ressources

CD : Mission Valorisation du Patrimoine et du Cadre de Vie à Irissarry
Commanderie

CAPB : Direction Tourisme

AaDT

Office du Tourisme

Elus : J.M. Anchordoquy (membre de la commission PLR CAPB),
Nathalie Incauragarat, Brigitte Crouzat, Lydie Arrossa-Larreguy,
Antton Villeneuve,

Habitants : Aurélie Faucon, Xavier Cabillon, Francis Lefebvre,
Peio Jorajuria, J.Pierre Celhay
Les anciens du village

L'école (travail avec les anciens)

La bibliothèque de Bidarray

L'Association Foncière Pastorale

Associations les Amis de la Vieille Navarre

ACTION 2 Patrimoine

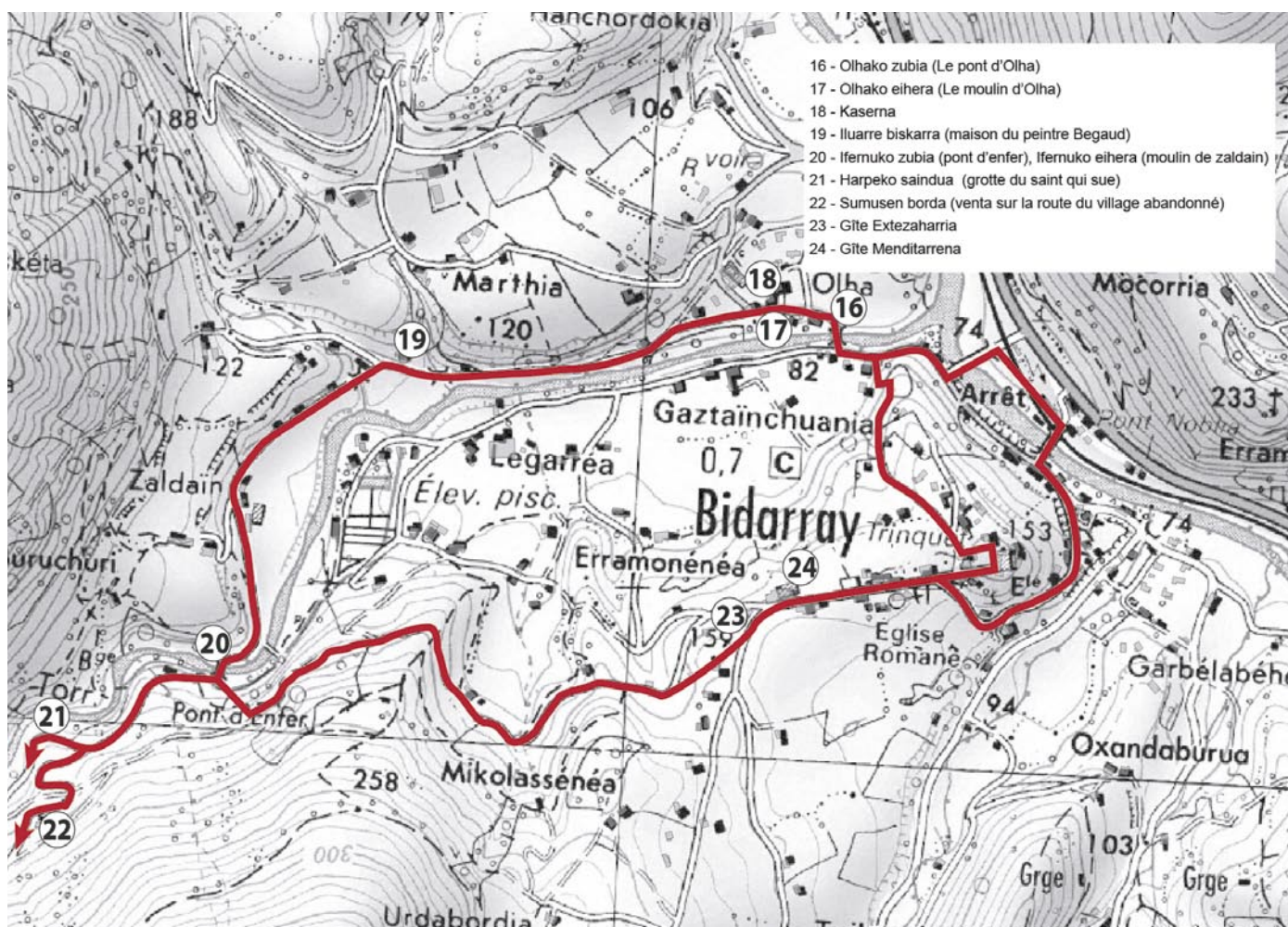
2.2 / Parcours patrimonial

Les pistes de financement

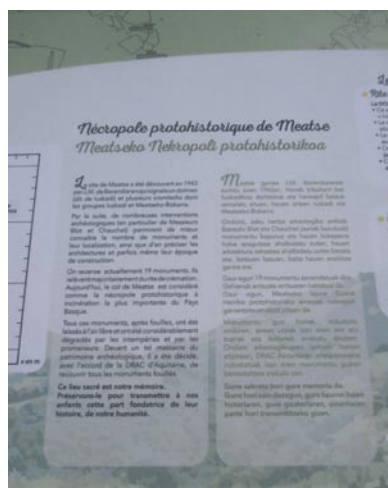
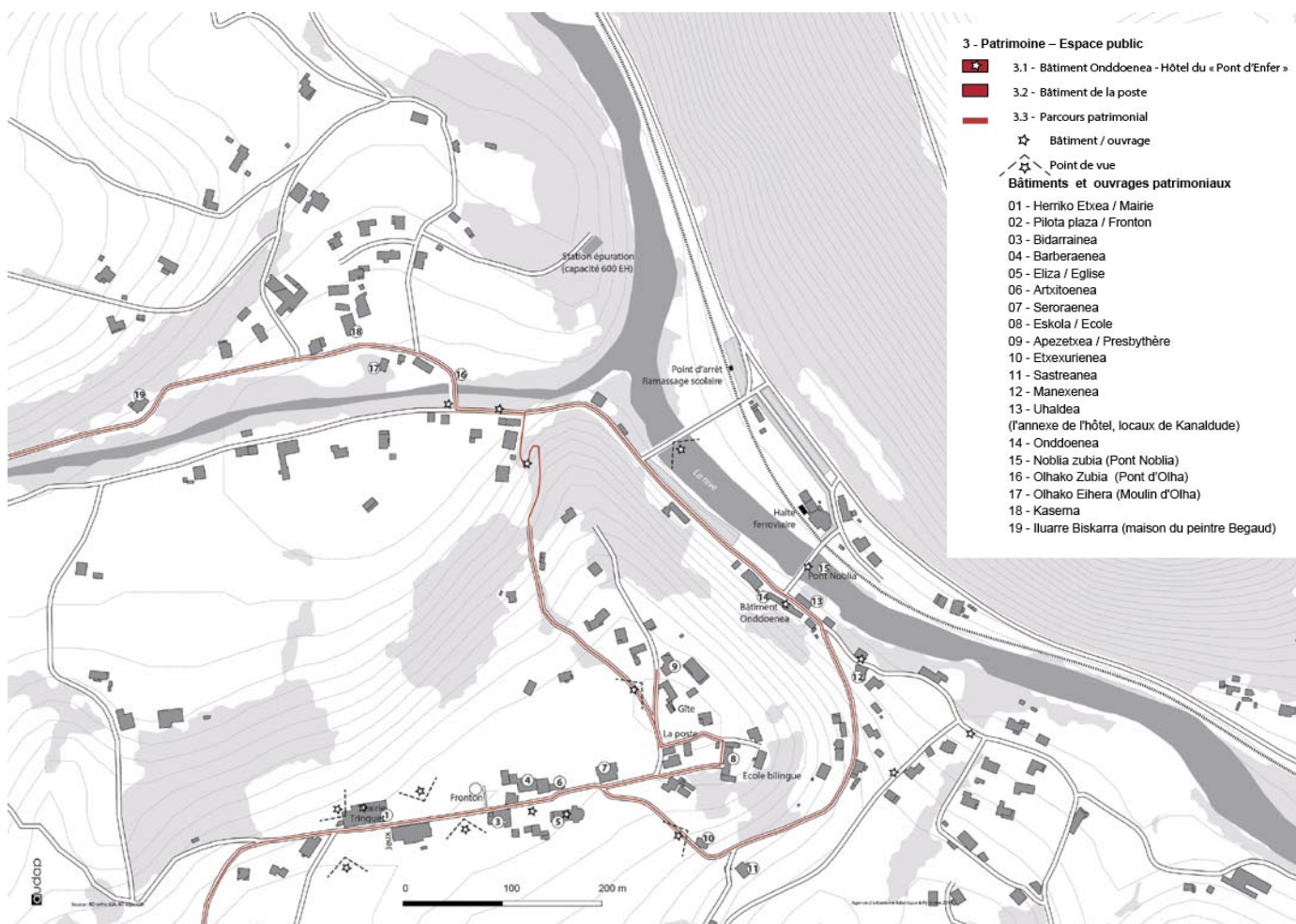
Fondation du patrimoine

LEADER : LEADER Montagne Basque

FEADER : Mesure 6.4 « Aide aux investissements dans la création et le développement d'activités non agricoles » (hébergements touristiques et activités de loisirs) : si le projet prend de l'ampleur (contact DDTM)



source Scan25 IGN, AUDAP 2019



Source: E.I. CD64



ACTION 3 Habitat et vacance du bâti



source JLR, AUDAP 2019

Éléments de diagnostic

Comme de très nombreux villages ruraux, Bidarray compte des maisons sous occupées, voire inoccupées et souvent inadaptées aux besoins actuels de logement.

Les statistiques démontrent que la tendance est à une nette augmentation du taux de vacance, ce qui constitue, à terme, un risque de vacance avéré, donc de dévitalisation de certains quartiers, une altération des paysages et de l'image de la commune malgré une demande de terrains à bâtir et de logements générant une consommation de foncier souvent agricole.

Objectifs majeurs

Enrayer le phénomène de la vacance pour éviter qu'il ne s'accroisse avec le temps et entraîne la dévitalisation du village.

Eviter la consommation d'espace dédié à la construction neuve au détriment de l'agriculture.

Disposer d'éléments chiffrés précis pour l'élaboration du futur PLUi+.

Mieux identifier les secteurs de la commune où des extensions ou des renforcements de réseaux s'avèreraient utiles.

Envisager la création de logements locatifs dans les grandes maisons sous occupées.

Proposer dans le bourg et près des services, des logements de petite taille aux personnes âgées, et libérer les grandes maisons pour des familles en accession à la propriété.

Préconisations

Quantifier et mesurer la vacance et son évolution de manière précise et fiable.

Qualifier la vacance (structurelle, conjoncturelle + ou - 3 ans, liée à une rotation locative).

Définir les causes de la vacance : en attente de règlement de succession, indivision, logement gardé vacant sans affectation précise, habitat inadapté, habitat nécessitant des travaux de rénovation...).

Rechercher les solutions pour une remise sur le marché.

Quantifier les besoins en logements (demandes de location ou d'achat non satisfaites, de terrains pour constructions neuves, décohabitations, logements adaptés...).

Sensibiliser, prévenir et informer des causes de la vacance et de ses répercussions sur le devenir et l'attractivité du territoire.

Réflexion à mener avant l'élaboration du PLUi pour définir le développement des réseaux d'eau et d'assainissement collectif ainsi que le renforcement des réseaux électriques.

S'assurer de la formalisation d'une politique de lutte contre la vacance au travers du PLH.

ACTION 3 Habitat et vacance du bâti

Préconisations méthodologiques

Engager une réflexion en trois phases :

1 - Évaluation du parc potentiel de bâtiments réutilisables
(vacants, sous utilisés ou bientôt disponibles) pour juger de la pertinence de poursuivre la démarche et dimensionner la suite des investigations.

2 - Étude de faisabilité en fonction :

Des besoins des futurs habitants (enquête).

De la volonté des propriétaires.

Des caractéristiques des bâtiments concernés.

3 - Opération de réhabilitation et reconversion définie en fonction des circonstances locales, à mener en partenariat avec les opérateurs locaux.

La première phase, la plus longue, peut être mise en œuvre rapidement, en utilisant des outils permettant des mises à jour régulières.

Elle s'appuiera sur la connaissance du territoire par les élus, voire certains habitants et la secrétaire de mairie constitués en groupe de travail, qui nourriront les recherches tout au long de la démarche.

Ce groupe pourra être accompagné dans le cadre d'une convention par le CAUE64 pour la partie analyse et exploitation des résultats, en lien avec les services de l'habitat de la CAPB.

Les deux autres phases seront à dimensionner et définir en fonction des résultats de la première.

Exemples de solutions pour lutter contre la vacance à l'échelle communale ou intercommunale

Construction et mise en œuvre d'une politique de l'offre.

Incitation fiscale (taxe sur les logements vacants, défiscalisation des particuliers sur dépenses de réhabilitation...).

Incitation financière (prime à la sortie de la vacance, prise en charge du permis de construire par la collectivité...).

Opérations ou dispositifs de réhabilitation (OPAH, bail à réhabilitation, auto réhabilitation accompagnée...).

Structures et personnes ressources

CAUE 64 - 05 59 84 53 66 - contact@caue64.fr

CAPB - Direction de l'Habitat - Service Parc Privé

SOLIHA Pays-Basque (pour RDV propriétaire

aides aux travaux : 05 59 46 31 50)

Collectivités des Aldudes (un exemple d'appréhension du phénomène de la vacance)...

Les pistes de financement

Aides de l'Etat et de la CAPB pour des travaux réalisés par des propriétaires occupants ou bailleurs (ANAH et PIG de la CAPB).

Le Département accompagne également les propriétaires occupants très modestes et les propriétaires bailleurs qui souhaitent développer une offre locative privée conventionnée très sociale.

ACTION 4 Valorisation des produits locaux

Éléments de diagnostic

Une production et une offre à valoriser.

La commune de Bidarray est membre de l'Association Gaztaina créée fin 2018 dont l'objectif est de réhabiliter, valoriser et promouvoir la châtaigne du Pays Basque. Quatre autres communes situées autour du Massif du Baigura ainsi qu'un acteur de la filière (Beñat ITOIZ) sont également membres de cette association dont le siège social est basé à Bidarray.

La commune de Bidarray fait partie de l'aire géographique de plusieurs démarches de qualité rattachées à des SIQO (AOC Vins d'Irouléguy, AOP fromage Ossau-Iraty, AOP Porc Basque Kintoa ; IGP Agneau de lait des Pyrénées, etc.) ou bien à des chartes en lien avec des productions locales (Charte fermière IDOKI, Cerise d'Ixassou, Sasiko, Pirenaika, etc.).

Depuis 5 ans, l'association Euskal Erle Beltza (abeille noire du Pays Basque) organise avec Erleak et la mairie de Bidarray, la Journée de l'abeille noire. Celle-ci se déroule en octobre au bourg de Bidarray et propose un marché de producteurs, des conférences, des ateliers, des animations pour enfants et un repas.

Objectifs majeurs

Faire connaître les productions locales telles que la châtaigne...
Soutenir la vente directe, voire créer un lieu de commercialisation.

Réflexions et actions en cours

- Association Gaztaina : convention en cours avec la CAPB (Direction agriculture) de mi-2019 à fin 2020 concernant les différents axes de développement définis : connaître le potentiel du patrimoine local existant, remettre en production le patrimoine existant, replanter de nouveaux châtaigniers, connaître et transmettre les savoirs et savoir-faire, construire le développement économique d'une filière châtaigne. L'aide octroyée doit permettre l'embauche d'un stagiaire pendant 6 mois (à partir de février 2020), la création d'outils de communication dont un site Internet et l'organisation de journées de sensibilisation.
- Un projet LEADER Montagne Basque présenté avec les AFP de St Martin d'Arrossa et Macaye pour l'embauche d'une personne pour un an pour travailler sur la redynamisation des zones intermédiaires agricoles afin d'éviter la fermeture des milieux et permettre une diversification agricole.
- Idée d'un marché des producteurs de pays.



source JLR, AUDAP 2019

Des producteurs identifiés sur la commune de Bidarray

Producteurs fermiers :

M. Elissetche éleveur de bovins viande et d'ovins lait, vente directe de viande bovine et ovine sous le label IDOKI

Mme Doyarçabal, fruits rouges, transforme sous le label IDOKI : elle est exploitante à Saint Pée sur Nivelle et dispose également d'un site sur Arbonne et d'un autre sur Bidarray.

Mme Cécile Vivant, plantes aromatiques et médicinales en AB, va commencer les marchés.

Transformation du lait de brebis et vente sur les marchés :

GAEC Turxil (marque Irubela), Sylvie Beaucent, (AOP Ossau-Iraty).

Autres producteurs :

M. Itoiz, qui est membre de l'association Gaztaina, dispose d'un atelier de transformation sur Bidarray lui permettant de travailler la châtaigne et d'élaborer plusieurs produits. Il dispose également d'un deuxième site de transformation sur Macaye. Il fait les marchés.

Documents ressources

Fiche projet « quel avenir pour nos montagnes intermédiaires à l'horizon 2030 ? » (En annexe - Support numérique).

Plaquette Manger bio et local (CD) (condition : cuisine en régie).

ACTION 4 Valorisation des produits locaux

Préconisations

- Etat des lieux de l'offre en produits locaux présente sur le territoire : identification des producteurs, caractérisation de leur offre, détermination des besoins concernant la recherche de débouchés.
- Organisation d'un échange avec les producteurs locaux sur les pistes d'actions communes envisageables permettant de valoriser leurs productions, dont l'organisation d'un marché de producteurs de pays.
- Mener une réflexion sur l'ensemble des produits locaux (y compris artisanat, gastronomie...).

Et ne pas se limiter qu'aux producteurs basés à Bidarray si un marché de producteurs de pays devait être organisé.

Quelques informations :

Un marché des producteurs de pays, qu'est-ce que c'est?

- Un évènement (1 ou 2 fois par an, en général l'été).
- L'adhésion des producteurs à la marque des producteurs de pays (charte : produisent eux-mêmes, dans un périmètre local...).
- Une prestation de la Chambre d'Agriculture clé en main (recrutement des producteurs avec la commune ou l'association déclencheuse...) et organisation (coût 1 000 € la 1ère année, 500 € les années suivantes).

Un marché est déjà organisé à Ainhoa.

L'intégration de l'artisanat local est imaginable.

L'intégration de producteurs transfrontaliers est également imaginable.

Des magasins de producteurs fermiers en démarche de qualité dans le secteur :

- Kaiku Borda à Osses.
- Zarea à Hasparren.
- Xixtroak à Hasparren (site de vente en ligne).
- Eztika, épicerie paysanne et bio à St Jean Pied de Port.

Présence de plusieurs AMAP dans le secteur : St Jean Pied de Port, Lasse, Hasparren.

Démarche collective Manger bio et local (réseau, formation...). 100% local (département et cantons limitrophes), 40% bio... Dans le secteur: école de Mendionde (qui fournit également Macaye), EHPAD et collège de St Etienne de Baïgorry.

Structures et personnes ressources

CAPB : Direction Agriculture, Agroalimentaire et Pêche

Chambre d'Agriculture : pilotage des marchés de producteurs de pays.

Association des Producteurs Fermiers du Pays Basque - Isabela BARREIX (contact@idoki.org) : conseil concernant l'organisation de marchés offrant une place prépondérante aux produits fermiers locaux en démarche de qualité.

CD : Démarche Manger Bio et Local. mangerbiolocal@le64.fr

L'association foncière pastorale (AFP)

Les pistes de financement

Marché de producteurs de pays : accompagnement Chambre Agri (prestation « clé en main », coût pour la commune env 1 000€ la 1ère année, 500€ les années suivantes).

Pistes de financement spécifiques à l'organisation d'une manifestation agricole :

Région Nouvelle-Aquitaine : Appel à projet « Manifestations agricoles et pêche »

CD64 : Fonds de promotion du territoire destiné aux associations

Autres pistes de financement en lien avec la valorisation des produits locaux :

CAPB : différents dispositifs d'accompagnement destinés à un large public :

- Appels à projets : « nouvelles filières », « nouveaux produits » et « fermes innovantes et expérimentales » (Cécile Vivant lauréate en 2019)
- Conventionnement avec des filières (exemple avec l'association Gaztaina).
- Règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise (pour les entreprises agroalimentaires)

LEADER Montagne Basque

Région Nouvelle Aquitaine

ACTION 5

Coopération transfrontalière

Éléments de diagnostic

Une situation géographique transfrontalière et des relations existantes avec la Navarre :

Une visite des bornes frontalières une fois/an suivie d'un repas (élus de Bidarray et élus du Baztan).

Une journée des anciens du village d'Arritzakun est organisée début septembre (messe, repas, partie de pelote à Arritzakun).

Des relations entre éleveurs (gestion des estives).

Une concertation entre les chasseurs.

Idée de jumelage avec un village navarrais de même taille.



Objectifs majeurs

Consolider la collaboration transfrontalière, en élaborant un programme d'actions commun.

Préconisations

Identifier les lignes d'actions communes et les pistes de coopération. Impliquer les habitants et le tissu associatif local dans les relations avec le Baztan.

La démarche concernant le jumelage* n'est pas éligible à l'accompagnement en ingénierie, contrairement au développement d'actions menées en dynamique du territoire qui peuvent en découler. Il ne représente donc pas une priorité dans la réflexion à mener, mais plutôt une formalisation de liens déjà organisés qui concernent l'ensemble des populations des communes partenaires.

*Jumelage : quelques pistes en annexe 1 (source internet)

Éléments de méthode

1ère phase préalable : la coopération : le fruit d'une initiative locale

Identifier, avec la commune partenaire (thème de la prochaine rencontre organisée par exemple), les pistes de coopération réalistes, les actions à mener en commun et les moyens mis en œuvre.

Inviter à la réflexion les habitants et associations.

Les réflexions à mener

A l'échelle communale : l'implication des citoyens, des jeunes, de l'école.

A l'échelle intercommunale (villages transfrontaliers de la Basse Navarre) : les relations transfrontalières pré existantes à partager, mutualiser. . .

A l'échelle transfrontalière : les actions à mener en commun et les moyens mis en œuvre.

2ème phase : demande d'accompagnement pour le montage d'un projet pré défini (aide à la définition et à la construction du projet et des pistes de coopération, définition de micro-projets le cas échéant, orientation vers les dispositifs existants).

Structures et personnes ressources

CD Mission Coopération Transfrontalière et Extérieure

Pôle transfrontalier – Tél. : 05 59 46 51 24

Association Oxaldetarrak

L'association foncière pastorale (AFP)

Les pistes de financement

Dispositif du Département : Appel à projets « micro-projets transfrontaliers » : 2ancements dans l'année (février et septembre) : cf. en annexe 2. Extrait de l'appel à projet 2019 pour information.

ACTION 5 Coopération transfrontalière

ANNEXE 1

Le jumelage

Le jumelage repose sur un double engagement : celui de la collectivité et celui des habitants. Ces deux conditions sont indispensables pour que le jumelage atteigne ses buts.

La première question à se poser est celle du but que l'on attend prioritairement du jumelage. Cette étape de réflexion préliminaire est indispensable et doit apporter une réponse claire à deux questions :

« Pourquoi voulons-nous ce jumelage ? ».

« Quelles actions voulons-nous privilégier ? »

Quelques critères objectifs sont de nature à faciliter la réussite :

La taille similaire de la commune, la localisation géographique, l'activité dominante, les activités culturelles, la vie associative locale.

Définir un projet commun.

Le choix de la commune partenaire n'est pas à lui seul la garantie que le projet aboutira : **un accord sur les buts poursuivis et les priorités pour les premières années est indispensable. Le but des rencontres préliminaires sera donc la mise au point de cet accord.**

Une fois les premiers contacts établis, **l'une des deux communes doit prendre l'initiative d'inviter une délégation** restreinte (3 à 6 personnes) de la commune partenaire. Participent à cette rencontre le Maire, l'élue responsable du jumelage, le Président ou le futur Président du comité de jumelage, un ou deux représentants du monde associatif, etc. (comité de jumelage : association subventionnée par la commune). Dès cette première rencontre, on abordera aussi les questions de fond : que veut-on faire de ce jumelage ? Avec qui ? Comment ? **Il s'agit alors de définir les bases du projet commun qu'est le jumelage.**

Ce projet sera alors affiné lors de la visite dite « de retour ».

Pour cette seconde rencontre, les deux délégations devront mettre en place un calendrier des actions à venir : 1ère rencontre entre les associations sportives, culturelles... : préparer la « mobilisation » des habitants, cérémonies officielles : programmes, textes du serment de jumelage, composition des délégations, organisation des premiers échanges de jeunes...

ANNEXE 2

Extrait du texte de l'appel à projets transfrontaliers

L'appel à projets vise à faire émerger des projets de coopération de proximité qui irriguent le territoire frontalier des Pyrénées-Atlantiques avec les Communautés autonomes d'Aragon, Navarre et Euskadi.

Le champ thématique est ouvert (par exemple : tourisme, environnement, développement durable, action sociale, jeunesse, etc.) Néanmoins, les projets présentés devront être en adéquation avec les priorités des politiques publiques départementales.

Le caractère transfrontalier du projet est fondamental. De manière générale, les actions devront contribuer à renforcer l'identité et l'intégration transfrontalière, dynamiser le bassin de vie. Elles pourront se traduire de diverses manières : échanges d'expériences, création/consolidation de réseaux, décloisonnement/synergie d'activités, élaborations communes, rencontres culturelles, éducatives... actions de développement, actions visant à faciliter la mobilité des citoyens, à diffuser l'information sur un bassin de vie transfrontalier, etc. Le portage bilatéral des projets demeure la règle.

Critères d'éligibilité :

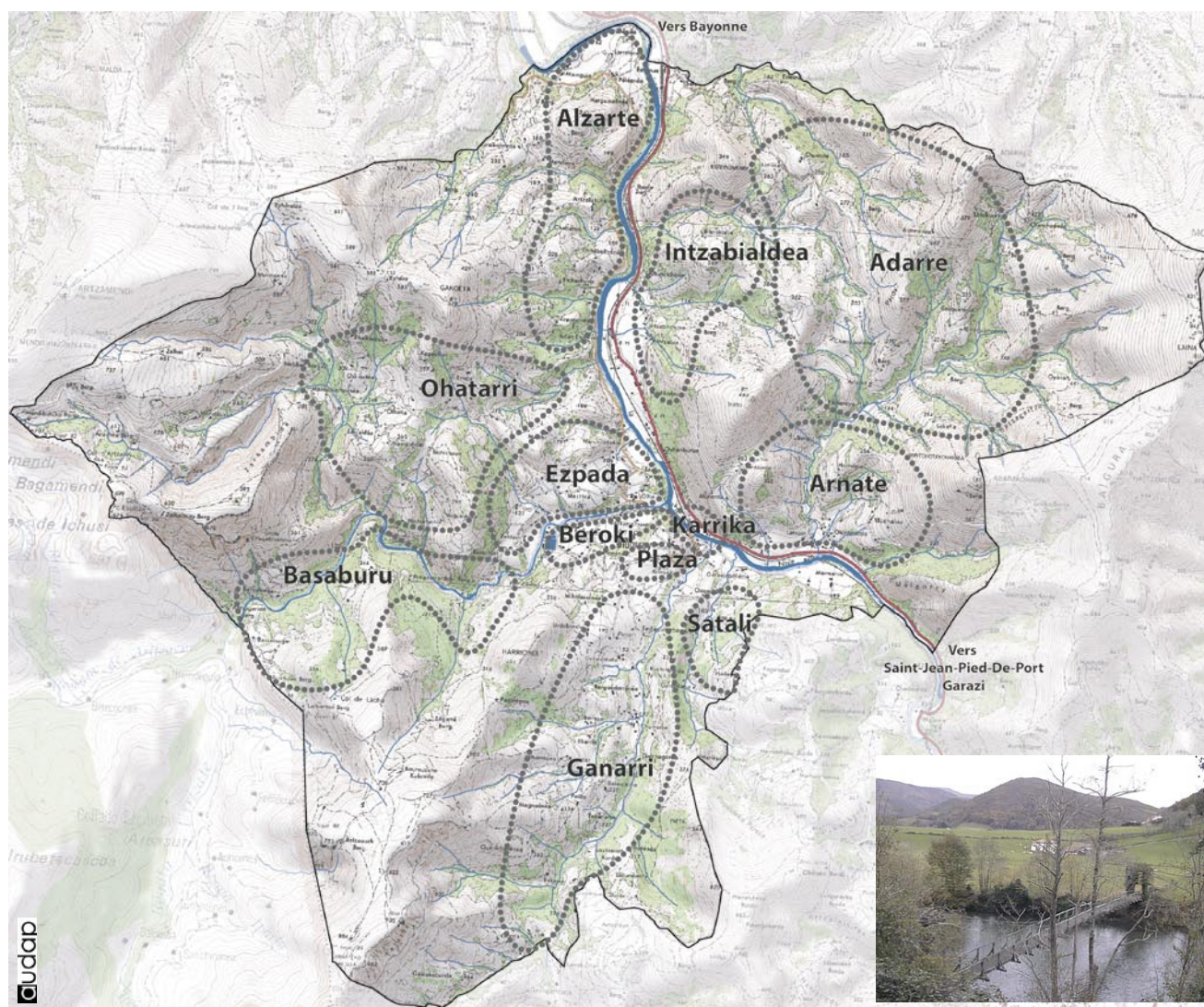
Afficher un partenariat avec une structure basée en Aragon, Navarre ou Euskadi.

Attester de l'engagement de chaque partenaire dans l'élaboration conjointe d'un projet dont la réalisation ne pourra dépasser 24 mois, Présenter un budget cohérent et équilibré, dans la limite maximale fixée à 35 000 €.

Le taux d'intervention maximum est de 30% du coût total éligible du projet.

ACTION 6

Vie des quartiers / Liens et connexions



source Scan25 IGN, AUDAP 2019

Éléments de diagnostic

Un isolement de certains quartiers par rapport au village, notamment du fait des contraintes géographiques et topographiques.

Projet de réhabilitation de la passerelle Kalonyania : passerelle piétonne sur la Nive reliant deux quartiers isolés de leur centre-bourg des communes de Bidarray et Louhossoa.

Objectifs majeurs

Travailler sur les pistes d'amélioration en termes d'accessibilité et de lien social.

Intensifier le collectif.

Propositions et suggestions formulées

La réhabilitation de la passerelle Kalonyania est un enjeu fort pour certains habitants de Bidarray éloignés des commerces comme des lieux de mobilité (transport scolaire, halte ferroviaire).

Les cheminements piétons entre les quartiers pourraient faire l'objet d'une signalétique (à intégrer dans les parcours de promenade).

Certains quartiers sont le point de départ de randonnées : un lieu à marquer ? (panneau, table de pique-nique, toilettes sèches...).

Documents ressources

Fiche projet de réhabilitation de la passerelle de Kalonyania (en annexe - Support numérique).

Structures et personnes ressources

CAPB - Direction Projets urbains - Direction Tourisme

APGL (réhabilitation passerelle)

CD64 UTD

Syndicat des Mobilités

Association Bastandarrak.

V - CONCLUSION

Les Ateliers de territoire sont un nouveau mode de fabrication des projets.

Pilotés par le Département des Pyrénées-Atlantiques, entouré des structures d'expertise et d'ingénierie nécessaires à l'appréhension complète des problématiques d'un territoire, ils sont, avant tout, destinés à être conduits par les premiers experts des territoires : ceux qui le vivent.

Ainsi, grâce aux élus et aux habitants, dont la participation a été active et engagée, la Commune bénéficie aujourd'hui des éléments nécessaires pour dessiner son avenir :

- un diagnostic fin et ciblé, utile pour examiner, de manière réaliste, la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui ;
- des enjeux partagés par tous, éclairant les pistes de travail à suivre de manière prioritaire ;
- des actions nourries de préconisations et de conseils, premiers jalons d'un projet plus global de développement de son territoire.

Si les Ateliers de territoire n'ont pas pour vocation d'être une étude urbaine pré-opérationnelle à proprement parler, il sont toutefois destinés à tracer la route à suivre, ses étapes, les questions indispensables à se poser. Ils sont, enfin, les graines d'une méthode nouvelle de construction collective, collaborative, garante de l'appropriation et de l'implication citoyenne sur des territoires qui, s'ils paraissent parfois « dévitalisés » ou « peu attractifs », ne pourront envisager de fédérer de nouvelles énergies et de retrouver une bonne santé qu'en s'appuyant sur de solides projets et des habitants, actuels ou futurs, convaincus de leur bien fondé.

Ce travail d'une année est donc la toute première pierre du Bidarray de demain.

VI - ANNEXES (support numérique)

I - La candidature DE LA COMMUNE à la démarche FENICS

- Texte de l'appel à manifestation d'intérêt
- Acte de candidature de la commune de Bidarray

II - Atelier de territoire N°1

- Parole aux habitants - vidéo Avril 2019
- Document PowerPoint d'animation
- Clip vidéo Mai 20
- Photos

III - Diagnostic en marchant

- Carnet de bord des participants
- Compte-rendu de la marche
- Vidéo Août 2019
- Photos

IV - Atelier de territoire N°2

- Document PowerPoint d'animation
- Plan d'actions (ébauche)
- Photos

V - Plan d'actions et annexes

- **Le plan d'actions**
- **Action 2-1** Bâtiment Onddoenea
Fiche action CAUE
- **Action 4** Valorisation des produits locaux
Fiche projet : quel avenir pour nos montagnes intermédiaires à l'horizon 2030
Plaquette Manger bio et local - CD64
- **Action 5** Coopération transfrontalière
Texte appel à projets 2019 - CD64
- **Action 6** Lien entre les quartiers
Projet de réhabilitation de la passerelle de Kalonyania

Synthèse du travail de l'année – Vidéo février 2020

Photos anciennes de Bidarray

Plans :

- Repères architecturaux
- Synthèse projet Atelier 2
- Synthèse du projet



UN PLAN D'ACTIONS POUR L'AVENIR

Atelier de
Territoire

BIDARRAY

www.le64.fr



Conception graphique : figurema.amaud@orange.fr / Impression : Département des Pyrénées-Atlantiques / Février 2020 / Crédits photos : Albidarrak Bidon - Source LER AUDAP - AUDAP - Suez Consulting, Virginie Albria Architecte paysagiste - BD Ortho IGN 2015 - Romain M. - OT Paysanneries - Stéphane Prudent - Pidois - Hellopo - 3D Intrust - site Lavalledelachas - AaDT - mairie Bagères de Bigorre
Dégand marquage tourisme Entre deux mers - Site Envolture Simone - CAUE - ppiere.com - Pays-Basque Découverte - EL COB4



BÉARN
Pyrénées
Agence d'attractivité
et de Développement Touristiques

audap
agence d'urbanisme
atlantique & pyrénées

Communauté
PAYS BASQUE
EUSKAL
Elkartea

64 Pyrénées-Atlantiques
claue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

epfl
Pays Basque

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



PLUS INNOVANTS,
PLUS ATTRACTIFS
TERRITOIRES